

À votre service...

Yvon Tétreault, gérant
Claude Lavack
Joanne Morin-DeKlerck
Allison Mah
Lynette Lafrenière
S. Rose Desrochers, SNJM
Aline Robidoux
Mona Berard
Eugène Prieur
Roger Lambert
Diane Rioux
Carmelle Abraham

357, rue DesMeurons
St-Boniface, Manitoba R2H 2N6
(204) 233-4949
1-888-233-4949

La LIBERTÉ

AGENCE de VOYAGES et d'ASSURANCES
D'ESCHAMBAULT
136, boul. Provencher
VOYAGES
233-3457
autopac
237-4816

Vol. 86 n°20 • du 27 août au 2 septembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Du nouveau au CCFM

Rire aux larmes, mettre son grain de sel dans une discussion animée, s'amuser en famille. C'est tout ça et bien plus que vous propose le Centre culturel franco-manitobain pour la nouvelle saison.

■ Page 9.

Citation de la semaine

«J'ai perdu cette année une petite course de cinq kilomètres parce que je pensais aux comptes à payer.»

Comme l'explique la marathonienne Brenlee Muska, la course à pied, c'est d'abord et avant tout une question de maturité et de discipline personnelle.

■ Page 13.



Qu'en pensez-vous?

Quels commentaires ont suscité les premiers jours de la campagne électorale?

■ Vox populi en page 2.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Anie Cloutier

À fond de train

150 jeunes manitobains ont eu la chance de participer à trois enregistrements de la populaire émission *275-Allô*. Louis-Yves Dubois et Dominique Payette racontent comment ils s'y prennent pour produire pour les jeunes une émission de radio aussi intelligente. ■ Page 10.

Deux comtés, six candidats

Vous habitez la circonscription de Saint-Vital ou de Emerson? Rencontrez vos candidats aux élections provinciales du 21 septembre.

■ Pages 5 et 6.

Le retour des héros

Les Manitobains ont fièrement défendu les couleurs de leur province aux premiers Jeux de la francophonie canadienne. Des 16 médailles récoltées, trois étaient d'or, huit d'argent et cinq de bronze.

■ Page 13.

ÉCONOMIE

Au palmarès du monde des affaires

Daniel BAHUAUD

Le magazine *Manitoba Business* a publié cet été son palmarès des 100 meilleures entreprises de la province. Et devinez quelles entreprises y figurent? La coopérative de variété et de quincaillerie Cotter Canada, dont le vice-président est Léo Charrière, est en 24e place; BDO Dunwoody est en 29e place; Roy Légumex de Saint-Jean-Baptiste assume la 60e place. Les produits Reliance de Winnipeg, dont le vice-président est Claude Cormier, est en 67e place.

Chez les caisses populaires et coopératives, la Caisse Saint-Boniface occupe la 5e position et la Co-op Saint-Léon, la 4e place.

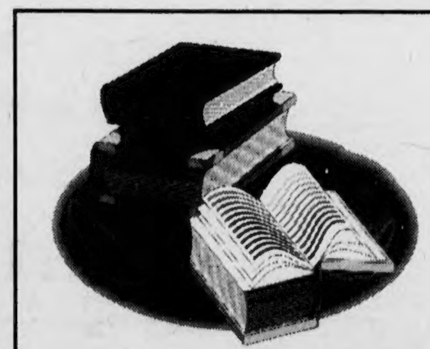
Gérante des ventes à *Manitoba Business*, Louise Ayres estime que le palmarès a d'importantes retombées pour les entreprises qui s'y trouvent. « Tout le monde de la finance consulte le palmarès, mentionne-t-elle. Il permet aux entreprises de se faire connaître et d'attirer des investissements et des contrats de vente. Les banques et les institutions financières s'en servent pour évaluer leur rentabilité. Il y a même des cabinets de ressources humaines qui s'en servent afin de mieux placer des gens à la recherche d'emplois. »

« C'est ni plus ni moins le classement que nous voulions, indique de son côté le vice-président de Roy Légumex, Ivan Sabourin. L'an dernier, nous étions à peu près à la même place. Mais pour nous, ce n'est pas du tout une mauvaise nouvelle. Roy Légumex produit des pois, des lentilles, des haricots et des alpistes. Or, les prix de ces denrées ont baissé il y a deux ans. Mais nous avons réussi à maintenir notre revenu parce que nos ventes continuent d'augmenter. Cette année, les prix ont remonté, et nos ventes aussi. J'ose croire que l'an prochain, nous aurons un classement supérieur. »

Vice-président des produits Reliance, Claude Cormier estime que le palmarès de *Manitoba Business* a peu de retombées pour son entreprise. « Nous vendons nos produits à la grandeur du Canada, explique-t-il, et nous exportons également aux États-Unis. La grande majorité de nos clients sont des grandes firmes industrielles pour lesquelles nous fabriquons des contenants industriels en plastique. Nous ne vendons qu'une très faible partie de nos produits au Manitoba. Alors, nous ne bénéficions pas tellement de ce classement. »

Employé de BDO Dunwoody, Arthur Chaput est encore moins convaincu de l'efficacité du palmarès. « Je crois que nous avons obtenu la 29e place parce que notre bureau chef est situé à Winnipeg, dit-il. *Manitoba Business* a inclus les revenus nationaux de notre firme dans son calcul, ce qui change pas mal les résultats ! C'est impressionnant, mais ça ne reflète pas la réalité. »

Pour Louise Ayres, cependant, « le fait qu'une entreprise ait son bureau chef au Manitoba a des retombées positives pour la province. Les revenus nationaux de ces entreprises sont pris en considération, comme dans le cas de la Great-West Life. Le revenu national, c'est une mesure de la force de frappe économique d'une entreprise. C'est important, mais ce n'est pas notre critère unique. Manitoba Hydro occupe le 6e rang de notre palmarès et n'a pas de bureau à l'extérieur de la province. »



La Boutique du Livre

votre librairie scolaire

315, rue Kenny • Saint-Boniface

Un vaste choix de dictionnaires bilingues, français, anglais et espagnols.

237-3395

Heures d'affaires:
10 h à 17 h du lundi au samedi

Rien ne sert de courir,
il suffit de se rendre à La Boutique du Livre!



Postes à combler au sein du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

La Société franco-manitobaine est à la recherche de personnes actives et dynamiques afin de siéger à son conseil d'administration.

Donc, si la langue française vous tient à cœur et que vous désirez contribuer au développement de la communauté francophone du Manitoba, vous êtes peut-être le candidat ou la candidate tout désigné pour siéger au conseil d'administration de la SFM ?

Les postes vacants suivants seront à combler lors de l'assemblée générale annuelle de la SFM, le 23 octobre prochain.

- **Présidence de la SFM - 1 an**
- **Conseiller (ère) - région rurale ou urbaine - 2 ans**
- **Conseiller (ère) - région urbaine - 2 ans**
- **Conseiller (ère) - région Est - 2 ans**

Pour soumettre votre candidature pour l 'un des postes ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec la Société franco-manitobaine au (204) 233- 4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.



La Société franco-manitobaine (SFM) est l'organisme porte-parole officiel de la communauté francophone du Manitoba. Elle veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect de ses droits. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.

Coup d'œil national

PRÉPARATIFS

BEAU TRAVAIL! TOUT M'A L'AIR PRÊT N'OUBLIE PAS DE SORTIR LES POUBELLES AVANT DE PARTIR!

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

DIANE MARLEAU

MICHEL LAVIGNE ©APF 361

PROGRAMME DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Date limite: 1er septembre

Il reste moins de deux semaines pour faire demande au Programme de protection contre les inondations de la vallée de la rivière Rouge. Les propriétaires de maisons et d'entreprises de la région doivent soumettre leur demande au plus tard le 1er septembre.

Le programme, dont le but est de fournir une protection contre l'inondation, a déjà reçu environ 2 500 demandes d'assistance. Renseignements: 945-7487 ou 945-5697.

C. R.

VOX POPULI

Enjeux et questions

TEXTES ET PHOTOS : ANIE CLOUTIER

Quels sont, selon vous, les enjeux de la campagne électorale?

Gina Falsarella



« Le plus grand enjeu, ça sera le résultat. Les journaux, ces derniers jours, accordent beaucoup d'importance à Gary Filmon et à Gary Doer. Le Parti libéral ne reçoit pas autant de couverture. C'est dommage car les trois partis devraient être traités également. Je ne crois pas que les conservateurs vont rentrer cette année. Les gens sont fatigués, ils veulent du changement, de nouveaux visages. Je crois que le point fort des libéraux est Jon Gerrard parce qu'il est nouveau sur la scène politique. En tout cas, la bataille va être intéressante. »

Raymond Guillemot



« Je ne savais même pas qu'il y avait des élections ! Mais je pense que de baisser les taxes, c'est important. Une chose que je trouve bizarre, c'est le système d'assistance sociale qui permet beaucoup d'abus. Et il y a aussi des problèmes avec le système de familles d'accueil. Trop de familles acceptent de s'occuper d'enfants sans avoir l'argent ou les compétences pour faire du bon travail. »

Ron Legal



« Les gens dans ma tranche de salaire, on a beaucoup eu de réductions d'impôts ces dernières années, tant au niveau provincial que fédéral. Et mon Autopac me coûte moins cher cette année à cause du modèle de voiture que je conduis. Alors, je trouve que ça va pas mal bien dernièrement. Le seul problème que je vois, c'est au niveau des soins de santé. J'aurais des questions au niveau des listes d'attentes. Mais là encore, ça ne me concerne pas parce que je n'ai pas été malade. »

Charlotte Waltky



« La santé va être un enjeu important. Je ressens encore un manque de satisfaction dans la population générale vis-à-vis les longues listes d'attentes et l'exode des cerveaux. On a encore des défis à relever. Il faut peut-être rebâtir le système de santé à la suite des coupures des années difficiles ? Avec une population vieillissante, c'est un problème qui va rester. La santé va rester un défi pour tout gouvernement en place dans l'avenir. »

Stéphanie Roy



« Je ne savais même pas qu'il y avait des élections ! Habituellement, je vais voter, mais je demande à mes parents pour qui je devrais voter. Mon père m'a dit que les taxes allaient peut-être baisser. Il était bien excité de ça. »

Pierre Tétrault



« Moi, les élections, je n'y connais rien. Je n'ai rien suivi de la campagne. Mais je veux aller voter alors, il va falloir que je m'informe. Je ne veux pas voter pour quelqu'un que je ne connais pas. C'est notre devoir de citoyen de nous informer. »

William Caithness

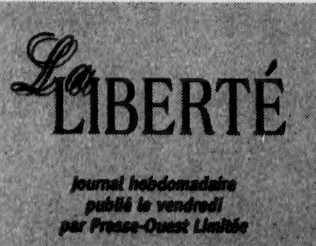


« Le grand enjeu, c'est la santé. C'est vraiment la chose la plus importante pour moi. »

Raymond Théberge



« Pour moi, il y a deux enjeux : l'éducation et la croissance de la ville de Winnipeg. Il faut reconnaître la place de Winnipeg dans le Manitoba. On est, après tout, 60 % de la population. Il faut que le gouvernement provincial assure assez de financement à la ville pour qu'elle puisse continuer à répondre aux besoins de sa population. »



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Rédactrice en chef adjointe : **Anie CLOUTIER** Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL** • Stagiaire: **Christine RUEST.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

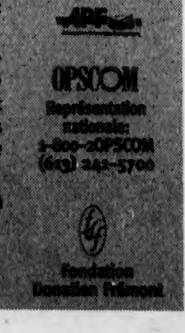
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



CANADA-COMMUNAUTÉ

Une entente satisfaisante

La Société franco-manitobaine qualifie de satisfaisante l'augmentation du financement de 30 % comprise dans la nouvelle entente Canada-communauté qu'elle vient de conclure avec Patrimoine Canada.

APF et Pascal DUBÉ

La Société franco-manitobaine (SFM) a accepté l'offre de Patrimoine Canada et espère signer sous peu une nouvelle entente Canada-communauté qui lui rapportera quelque 2,3 millions $ par an au cours des cinq prochaines années. Il s'agit d'une augmentation de 30 % de son financement par rapport à la dernière année de l'entente précédente.

« 30 % d'augmentation, ça représente environ 500 000 $ de plus que ce que nous avons reçu lors de la dernière année de l'ancienne entente, précise le président de la SFM, Michel Chartier. Compte tenu de l'évaluation de nos besoins et des discussions que nous avons eues avec les responsables du ministère du Patrimoine canadien, nous sommes satisfaits.

« Il faut se rappeler que le gouvernement offrait au départ seulement 10 % d'augmentation, souligne-t-il. L'augmentation des ententes représente environ 8 millions $. Ça veut dire qu'il reste encore à la ministre du Patrimoine canadien une enveloppe discrétionnaire de 2 millions $ sur les 10 millions $ réservés par le fédéral aux communautés minoritaires. En plus, s'ajoute un montant minimum de 5,5 millions $ que Patrimoine canadien va dépenser en partenariat avec d'autres organismes gouvernementaux dans le cadre des dépenses interministérielles.»

Ce qui retarde la signature officielle des ententes, c'est que les discussions se poursuivent encore entre Patrimoine canadien et les responsables des organismes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario. Les organismes de ces quatre provinces trouvent insuffisante l'augmentation de 30 % telle que proposé par le gouvernement, compte tenu de leur population, des besoins et de la répartition géographique des minorités sur leur territoire. Le ministère du Patrimoine canadien exercerait cependant des pressions sur ces organismes afin de pouvoir annoncer la conclusion de toutes les ententes avant le Sommet de la francophonie qui débute le 31 août à Moncton.

Lors de l'assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne le 20 août, le Secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Mauril Bélanger, a donné aux récalcitrants jusqu'au 27 août pour accepter l'offre d'Ottawa et mettre un point final aux négociations. Il aurait insinué que tout retard pourrait inciter le ministère à revoir ses offres à la baisse.

« À cause de ces négociations, nous ne savons pas encore quand nous allons pouvoir signer notre entente, souligne Michel Chartier. Les responsables du ministère du Patrimoine canadien espérait signer des ententes avec toutes les provinces en même temps. Tout ce qu'on peut espérer, c'est que ça se fasse le plus tôt possible. »

À la fin de la dernière entente, le gouvernement fédéral avait accepté d'avancer des fonds pour assurer la poursuite des activités régulières des organismes. « En mars, Patrimoine canadien nous a donné 50 % de ce que nous avions reçu lors de la dernière année de l'entente, précise Michel Chartier. À la suite de la signature de l'entente, le comité conjoint de l'entente Canada-communauté se rencontrera pour déterminer comment seront répartis le 50 % restant, plus les sommes supplémentaires. »



Archives La Liberté

Michel Chartier était à Moncton la semaine dernière pour participer à l'assemblée annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne.

Perspectives d'emploi à temps partiel pour étudiants postsecondaires

Éducation et Formation professionnelle offrira toujours trois nouveaux programmes visant à donner aux élèves du niveau postsecondaire des possibilités de travail à temps partiel et une expérience professionnelle.

Mentorat en entreprise

Grâce à une aide salariale de 3,30 $ l'heure, ce programme permet aux entreprises manitobaines d'engager des étudiants à temps partiel pendant l'année scolaire. En échange de cette mesure incitative, les entreprises offriront aux étudiants une formation et un stage professionnels avec mentor.

Les jeunes au service du Manitoba

Ce programme incite les étudiants à effectuer un travail communautaire à temps partiel auprès d'organismes manitobains de charité enregistrés et d'organisations à but non lucratif du Manitoba. Les étudiants recevront une bourse de 500 $ après avoir terminé 100 heures de service.

Service STEP à temps partiel

Ce programme favorise le travail à temps partiel des étudiants dans les ministères et organismes du gouvernement provincial. Les candidatures des étudiants inscrits auprès du Service STEP seront toutes étudiées pour ce genre de travail.

Pour obtenir des renseignements ou des formules de demande, veuillez téléphoner ou vous présenter aux bureaux des Programmes à l'intention des jeunes :

209, avenue Notre Dame, bureau 204, Winnipeg
Téléphone : (204) 945-3557
Sans frais à l'extérieur de Winnipeg : 1 800 282-8069

1011, avenue Rosser, bureau 400, Brandon
Téléphone : (204) 726-6708

Vous pourrez aussi obtenir des formules de demande au bureau de placement des étudiants et au bureau de l'association des étudiants, dans les universités et les collèges communautaires.



Éducation et Formation professionnelle Manitoba



RONALD DUHAMEL

Le député en congé forcé

Le député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel, sera temporairement absent de son bureau pour des raisons de santé. Le Secrétaire d'état à la Diversification de l'économie de l'ouest et à la Francophonie a été opéré le 23 août pour retirer une tumeur sur son rein gauche. En milieu de semaine, sa condition était stable et il se reposait à l'Hôpital général Saint-Boniface.

« C'est nouveau et soudain, affirme l'adjointe de Ronald Duhamel, France Robidoux. Nous savons peu de choses sur la grosseur de la tumeur et ses dangers jusqu'à maintenant. Les médecins ont retiré la tumeur au cours d'une opération qui a durée près de quatre heures à l'Hôpital général Saint-Boniface. Dès le lendemain, il était très réveillé et de bonne humeur comme à son habitude. »

Cette convalescence forcée tombe à un bien mauvais moment pour Ronald Duhamel qui venait d'être nommé au poste de secrétaire d'État à la Francophonie. Il devait à ce titre présider quelques rencontres importantes lors de la tenue du Sommet de la francophonie qui se déroulera à Moncton du 31 août au 4 septembre.

« Monsieur Duhamel devait présider les rencontres entre les chefs d'États du 31 août et du 1er septembre, mentionne France Robidoux. Pour le reste du Sommet, c'est le premier ministre Jean Chrétien qui assumera la présidence du Sommet. Monsieur Duhamel devait occuper le siège de représentant du Canada du 2 au 4 septembre. »

P. D.

Archives La Liberté

Ronald Duhamel.

•RÉER AUTOGÉRÉ
•PLAN D'ÉPARGNE
•ASSURANCE INVALIDITÉ
•DÉPÔT À TERME
•CROCUS
•BONS
•ASSURANCE VIE
•FONDS MUTUELS

Services financiers Stuart Financial Services

Bon temps mauvais temps prenez la bonne direction

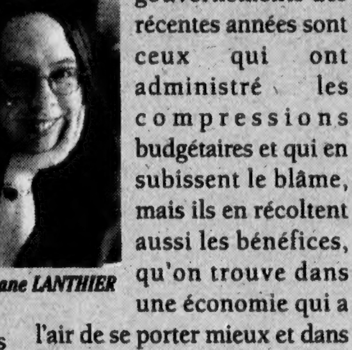
Cette année contactez moi

Ernest Gautron
247-B, boulevard Provencher
Saint-Boniface 987-4875

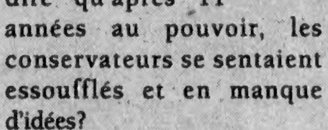
Éditorial

Propos sur un début de campagne...

La dernière année n'a pas été facile pour les conservateurs, bombardés de toutes parts. L'intégrité de leurs élus et conseillers a été mise en doute lors d'un scandale électoral; leurs performances dans plusieurs domaines de la vie publique, tels que la santé, leur ont valu des critiques acerbes de la part des partis de l'opposition et d'une bonne part du public, qui se sont par ailleurs étonnés de les voir si peu intéressés à siéger en Chambre. Est-ce à dire qu'après 11 années au pouvoir, les conservateurs se sentaient essoufflés et en manque d'idées?



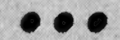
par Sylviane LANTHIER



Pourtant, ce n'est pas une équipe renouvelée que nous propose le parti conservateur au moment de demander à la population un quatrième mandat consécutif. Peu des anciens ministres ont quitté la vie politique; et ils sont presque tous revenus demander à leurs électeurs un énième mandat. Si Gary Filmon reprenait le pouvoir le 21 septembre, il y a donc bien des chances que son équipe soient sensiblement la même... et que rien ne soit changé sous le soleil manitobain.

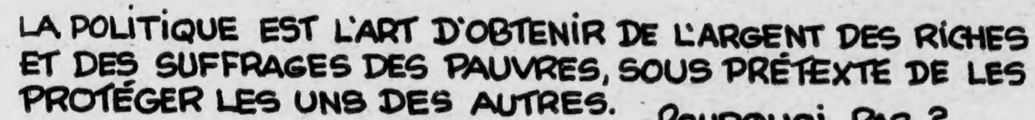
En fait, le sort du parti conservateur repose bien plus dans la capacité des partis de l'opposition à transformer en sièges additionnels leur part de vote populaire, que dans la capacité des conservateurs à en obtenir encore davantage. La grande question de cette campagne, sera donc : Gary Doer réussira-t-il à capitaliser suffisamment sur le mécontentement du public, et à offrir à l'électorat l'image d'un premier ministre potentiel crédible? Et le parti libéral réussira-t-il à rétablir, à Winnipeg surtout, une base d'électeurs qui a longtemps été la sienne? Les partis de l'opposition pourront-ils éroder l'électorat relativement fidèle des conservateurs et les empêcher de former un gouvernement, même minoritaire?

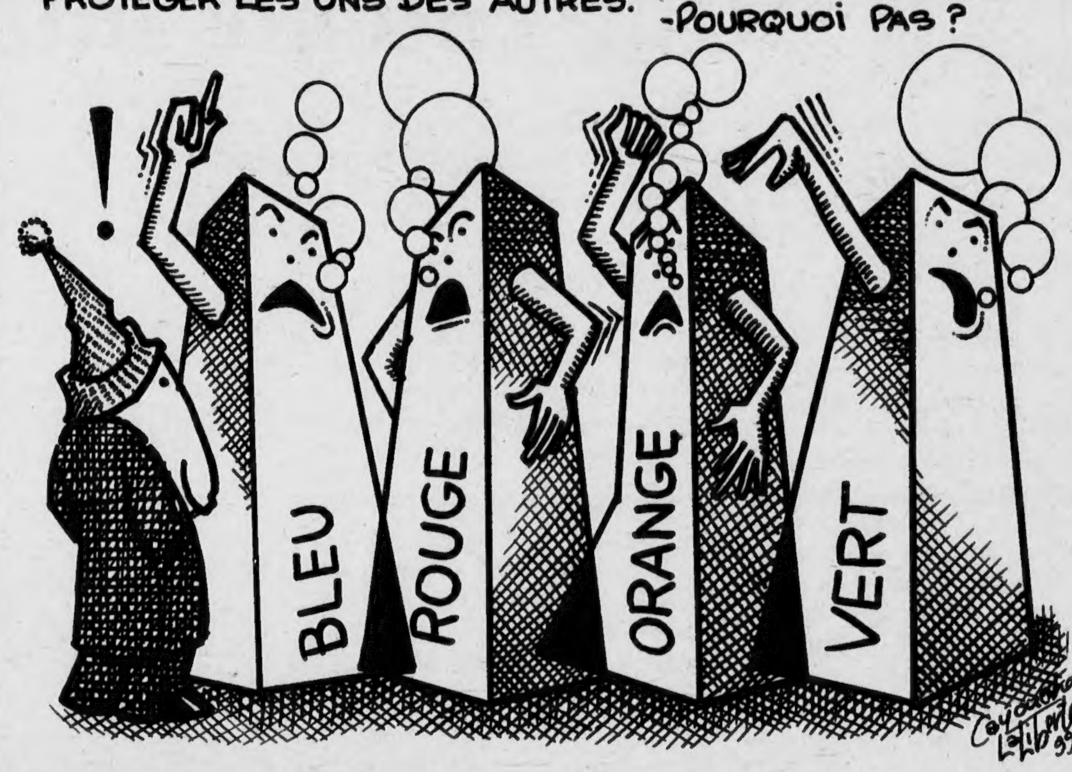
Car s'il est vrai que l'opinion publique a largement exprimé son mécontentement ces derniers mois, surtout à l'égard des politiques sociales des conservateurs, il est aussi vrai que dans aucune autre province canadienne, un sentiment semblable ne s'est traduit par un vote en faveur de meilleures mesures sociales. Les gouvernements des récentes années sont ceux qui ont administré les compressions budgétaires et qui en subissent le blâme, mais ils en récoltent aussi les bénéfices, qu'on trouve dans une économie qui a l'air de se porter mieux et dans des promesses de réduction des impôts... À tout prendre, les Canadiens, dans les provinces où on a tenu des élections dernièrement, ont continué d'indiquer à leurs gouvernements provinciaux qu'ils appuyaient les politiques conservatrices, même s'ils le font sans grand enthousiasme. La tendance qui se dessine semble être la suivante : malgré les quelques différences dans les plateformes électorales des partis, les électeurs se comportent comme si, au fond, ils n'avaient d'autre choix que de maintenir des politiques qui les entraînent à se serrer la ceinture. C'est une tendance qui n'a rien d'encourageant pour les néo-démocrates, traditionnellement associés à un État-providence " dépensier ". Entre l'équilibre budgétaire et un système de santé bonifié, que choisiront les Manitobains?



Tout au long de cette campagne, plusieurs circonscriptions éveilleront l'intérêt des amateurs de ces matchs politiques que sont les campagnes électorales. Saint-Boniface, comté important pour les libéraux, risque d'être un de ces endroits où se fera une chaude lutte entre deux candidats " que tout le monde connaît ". Entre le libéral Jean-Paul Boily et le néo-démocrate Greg Selinger, c'est comme s'il fallait choisir entre son beau-frère et son cousin... Beaux débats de famille en perspective au cours des prochaines semaines!







Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

ÉLECTIONS MANITOBA

POUR **VOUS** TENIR AU COURANT

Faites-vous entendre, même de loin

Demandez à voter à titre d'électeur absent

Si vous êtes en voyage ou si vous travaillez ou étudiez loin de chez vous pendant ces élections, il se peut que vous puissiez malgré tout voter par correspondance, à titre d'électeur absent.

Pour que votre demande soit acceptée, il faut que vous soyez :

- citoyen canadien;
- âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin;
- résident du Manitoba;

mais aussi que :

vous soyez loin de votre domicile et par conséquent incapable de vous rendre au bureau de scrutin par anticipation ou au bureau de scrutin ordinaire de votre circonscription d'origine;

ou que :

vous viviez dans un endroit reculé, situé à une grande distance de votre bureau de scrutin et que vous soyez par conséquent incapable de vous y rendre lors du scrutin par anticipation ou du scrutin ordinaire.

Si vous souhaitez voter à titre d'électeur absent, vous devez faire une demande par écrit à votre directeur du scrutin.

Les adresses et numéros de téléphone des directeurs du scrutin seront publiés dans les journaux de votre localité et sur le site web d'Élections Manitoba. Vous pouvez également obtenir ces renseignements en communiquant avec Élections Manitoba.

Si vous connaissez un électeur habile à voter actuellement absent du Manitoba, faites-lui savoir qu'il peut faire une demande de ce genre, où qu'il se trouve, en communiquant avec le directeur du scrutin de sa circonscription électorale d'origine.

ÉLECTIONS MANITOBA
Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous au : (204) 945-3225 ou au **1 800 282-8069**
ATME : 945-4796
Courrier électronique : election@elections.mb.ca
Site Web : www.elections.mb.ca



Robert V. Dupuis, B.A. Admin.

AVISEUR FINANCIER

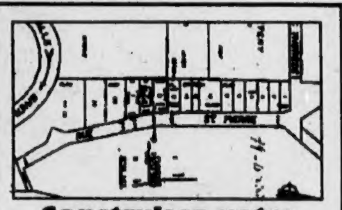
Croyez-vous que vous payez trop d'impôts?

Contactez-moi pour une consultation sans obligation.

- Assurance-vie
- Certificats à terme
- Fonds mutuels
- Plans d'épargne et autres...

Tél.: 257-9877 ou 489-4640 poste 259





Construisez votre résidence près de la rivière La Salle

À VENDRE • Lot boisé

Situé à Saint-Norbert sur la rue Saint-Pierre. Ce lot bien boisé comprend tous les services prépayés jusqu'à la limite du lot et un levé du terrain. Il est surélevé et se trouve adjacent à un espace vert (avec accotement) de la ville de Winnipeg. Les dimensions sont de 69x140 pi. Vous n'auriez pas de voisins au nord et à l'ouest.

Pour plus de détails, veuillez composer le 782-9770 ou le 233-6224.

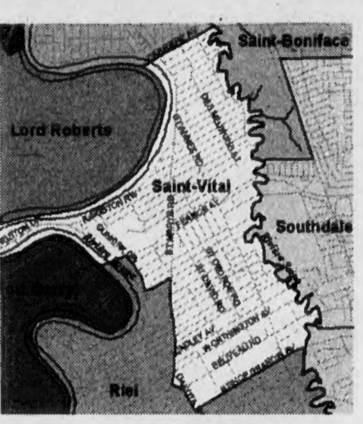
Élections 99

SAINT-VITAL

Render, Allan et Clark

La santé, l'éducation et le développement économique sont les principaux enjeux de la circonscription.

Daniel Bahuaud et Anie Cloutier



Shirley Render (PC)

Élue pour la première foir en 1990 et réélue en 1995, la ministre de la Consommation et des Corporations, Shirley Render, veut rappeler aux électeurs ses accomplissements à Saint-Vital.

« Il y a quatre ans, les électeurs s'inquiétaient du manque de sécurité dans le quartier. On a donc misé sur la sécurité à la maison, en offrant des conseils aux propriétaires. En plus, sachant que le crime a des causes sociales, nous avons appuyé les parents et les jeunes en difficulté, grâce à des rencontres communautaires et des entretiens avec la police. »

Shirley Render estime que l'éducation est un dossier important. « J'ai été enseignante et je sais qu'il n'y a rien de plus critique dans l'avenir d'un jeune. C'est pourquoi, avec les familles et les écoles Glenwood et Lavallee School, nous avons mis sur pied le programme FAST (Families & Schools Together) qui vise à répondre aux besoins des jeunes en difficulté. En plus, j'ai aidé à lancer un nouveau programme de formation des parents à St. George School. »

Shirley Render a également embelli son quartier. « Nous travaillons constamment à revitaliser le vieux Saint-Vital, qui est un atout économique. Il nous faut réaménager davantage le quartier si nous voulons encourager le commerce. Nous avons déjà réaménagé le centre communautaire Glenwood, avec sa belle arche historique qui longe la rivière Rouge sur le chemin St. Mary's. Et nous allons très bientôt enterrer les fils électriques sur le chemin St. Mary's, de la rue Vivian à la rue Marion. »

Shirley Render est ancienne présidente du Musée de l'aviation de l'Ouest canadien. Cette ancienne institutrice (français et histoire) a écrit deux livres sur l'histoire de l'aviation: *No place for a Lady* (1992) et *The Inside Story of James A. Richardson and Canadian Airways* (1999).

Nancy Allan (NPD)





Commissaire pour la Division scolaire Norwood puis Saint-Boniface, Nancy Allan s'inquiète de la baisse de financement du système d'éducation public. « Nous devrions éliminer les examens provinciaux administrés aux élèves de la troisième année et étudier la possibilité d'éliminer aussi les autres examens provinciaux. Ils nous coûtent des millions $, sommes qui seraient mieux investies ailleurs. Je suis aussi inquiète par la baisse du financement provincial des divisions scolaires et comment ça a affecté à la hausse des impôts fonciers. Les compressions budgétaires ont eu un impact dramatique dans les salles de classe. »

Lynn Clark (LIB)



Membre sortante du conseil winnipegois de l'Association manitobaine des infirmières, Lynn Clark en est à sa première campagne électorale. « Ce qui me motive, dit-elle, c'est ce que j'ai vu à l'hôpital Misericordia et des foyers pour aînés. Les soins de santé se sont détériorés dans les 19 ans que j'ai exercé la profession d'infirmière. J'ai beaucoup travaillé avec les aînés, et je vous affirme que les soins à domicile pour les aînés ne répondent pas à leurs besoins. »

La seconde priorité de Lynn Clark : l'éducation. « Comment pouvons-nous envisager un bel avenir pour nos enfants si nous devons faire les levées de fonds scolaires pour s'acheter des nouveaux manuels scolaires ? Avant d'aller plus loin, souligne-t-elle, il faudrait régler le problème de la pénurie d'articles scolaires. »

Lynn Clark s'inquiète également du manque d'éthique chez les conservateurs. « Il y a chez eux une arrogance inacceptable, dit-elle. Ils sont devenus insensibles aux besoins réels des Manitobains, qui veulent des représentants honnêtes. »



Circonscription: Saint-Vital
Population: 20 255.
Élections de 1995 : 13 037 électeurs inscrits, dont 9 739 ont voté (taux de participation de 74 %).
Député élue en 1995 : Shirley Render, P.C., élue avec 4 021 voix et une majorité relative de 664 voix.
À la dissolution de la Chambre, Shirley Render était ministre de la Consommation et des Corporations et ministre chargée de la Loi concernant la Commission de régie du jeu.
Candidats en 1999 : Shirley Render (PC), Nancy Allan (NPD), Lynn Clark (PL).

Données recueillies selon le compte rendu des résultats de la trente-sixième élection générale du 25 avril 1995.

Office des transports du Canada



Canadian Transportation Agency

Avis d'audience publique

RELATIF à une demande présentée par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada en vue d'obtenir la détermination de la valeur nette de récupération d'une ligne de chemin de fer située sur la subdivision Cudworth dans la province de la Saskatchewan; et

RELATIF à une demande présentée par les administrations de sept municipalités rurales situées dans la province de la Saskatchewan afin d'obtenir une décision préliminaire en vue d'exclure de la détermination de la valeur nette de récupération la valeur des éléments d'actif acquis dans le cadre de diverses ententes de remise en état.

Référence n° T 6338/394

L'Office des transports du Canada (l'Office) tiendra une audience publique portant sur l'affaire précitée à compter de lundi le 15 novembre 1999, à 10 h 00, à l'Hôtel Radisson, situé au 405 - 20th Street East, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6X6.

Au cours de l'audience, l'Office examinera les éléments de preuve et les arguments se rapportant à une demande présentée par les administrations de sept municipalités situées dans la province de la Saskatchewan en vue d'obtenir que la détermination par l'Office de la valeur nette de récupération d'une ligne de chemin de fer ne tienne pas compte de la valeur des éléments d'actif financés dans le cadre de diverses ententes de remise en état conclues entre 1977 et 1990 par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (ci-après le CN), la Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique (ci-après le CP) et le gouvernement du Canada.

Participation à l'audience

Toute personne qui possède des renseignements pertinents en l'espèce peut participer à l'audience publique par voie de mémoires ou d'exposés oraux. À cette fin, elle doit en aviser l'Office par écrit, au plus tard le 15 octobre 1999, à l'adresse indiquée ci-dessous, et fournir :

- ses nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur;
- une description de son intérêt et si elle appuie la demande des administrations municipales ou s'y oppose;
- un mémoire écrit qui expose en détail ses arguments et, s'il y a lieu, les éléments de preuve étayant sa prise de position;
- outre le mémoire écrit, et s'il y a lieu, une indication selon laquelle une présentation orale sera faite lors de l'audience;
- si des témoins sont convoqués pour présenter des éléments de preuve, les déclarations intégrales de ces témoins, leur identité ainsi qu'une description de leurs compétences;
- une indication de la langue officielle dans laquelle la présentation sera faite à l'Office afin que les arrangements nécessaires soient pris.

Les mémoires doivent être déposés auprès de l'Office dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, en quinze (15) exemplaires à l'addresse ci-dessous.

Marie-Paule Scott, c.r. - Q.C.
Secrétaire
Office des transports du Canada
Ottawa, (Ontario)
K1A 0N9

L'Office se réserve le droit de refuser les mémoires ou déclarations de témoin reçus après le 15 octobre 1999.

Exigences particulières

Toute personne qui requiert des installations ou des services spéciaux à l'audience publique doit en informer la soussignée au plus tard le 15 octobre 1999 à l'adresse ci-dessous afin que les arrangements nécessaires soient pris.

Renseignements supplémentaires

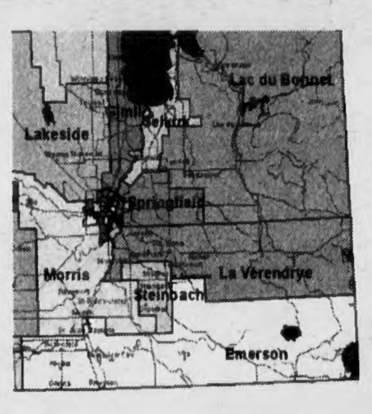
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M. Ron Ashley au (819) 997-9324 ou par télécopieur au (819) 953-9269, ou avec M. Gerry Nera, au (819) 997-4914 ou par télécopieur au (819) 953-5564.

Canada

EMERSON

Penner sollicite un quatrième mandat

Pour les candidats de la circonscription d'Emerson, l'agriculture, l'éducation et la francophonie sont les sujets de l'heure.



Daniel BAHUAUD

Jack Penner (PC)



« Ma grande motivation, c'est la jeunesse, lance Jack Penner. Je suis député depuis 11 ans et je fais mon possible pour m'assurer que nos jeunes aient un avenir.

« Prenons le cas de l'agriculture, poursuit-il. Dans la circonscription d'Emerson, bien des gens sont inquiets. Si nous ne faisons pas attention, la culture céréalière dans l'Ouest canadien connaîtra une de ses pires crises. Il y a cinq ans, le fédéral a abandonné les agriculteurs. Il a tout coupé. Mais au contraire, si nous voulons survivre, il nous faut des subventions, tout comme les Américains et les Européens subventionnent leurs agriculteurs. Il faut que nos politiciens provinciaux exigent fermement cet appui d'Ottawa avant qu'il ne soit trop tard. Sinon, où seront les jeunes d'Emerson dans quelques années ? »

L'ancien ministre du Développement rural et des Ressources naturelles est également conscient du fait français dans son comté. « Il y a une grande diversité ethnique dans Emerson. Les Ukrainiens, les mennonites, les francophones et d'autres encore se côtoient, explique-t-il. Je respecte ces différences et en plus, j'ai compris qu'il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une langue maternelle. Les Sabourin et les Grenier sont des voisins et des amis qui ont leur langue à cœur. Les services de langue française sont nécessaires à la survie des communautés francophones. Il n'y a pas que les jeunes anglophones qui ont un avenir. »

Dave Kiansky (NPD)



Agriculteur d'Altona et conseiller municipal à Stuartburn, David Kiansky en est à sa première campagne électorale provinciale. « C'est ma façon à moi de répondre encore plus aux besoins des résidants de ma région, dit-il. J'aimerais appuyer davantage les agriculteurs. Nous devrions, par exemple, améliorer notre infrastructure. La route 201, qui traverse de bord en bord la circonscription, fait pitié. Il faudrait aussi réparer les autres grandes artères afin que les agriculteurs puissent livrer leurs récoltes. En plus, il faudrait resserrer les lois sur le drainage et l'eau pour assurer la qualité de l'eau à l'avenir. »

Quant à l'éducation, David Kiansky est heureux de la promesse électorale de son parti : réduire les frais de scolarités universitaires de 10 %. « C'est une réduction essentielle, souligne-t-il. On ne peut pas s'attendre à ce que nos jeunes puissent trouver de bons emplois sans une éducation solide. Et pour cela, il faut les aider. Cette aide nous reviendra. J'aimerais aussi qu'on enseigne des métiers aux jeunes avant qu'ils ne quittent le secondaire. Pour les étudiants qui ne sont pas de calibre universitaire, ça serait une formation essentielle. »

Ted Klassen (LIB)



Ted Klassen enseigne les sciences humaines et l'histoire à Altona. Pas étonnant qu'il s'inquiète de la qualité du système scolaire. « Les augmentations récentes des frais de scolarité universitaire ont eu un impact négatif très fort en région. Nos jeunes doivent vivre à Winnipeg, avec toutes les dépenses supplémentaires. Il faut réduire ces frais. Quant aux taxes scolaires, elles sont trop élevées. Je crois que ce que le gouvernement conservateur a fait pour réduire ses dépenses scolaires est affreux. Il a réduit ses dépenses consacrées aux élèves individuels de 10 %, les faisant passer de 78 % à 68 %, et les municipalités ont été contraintes à augmenter leurs impôts. Résultat : la Province a dompé 10 % de ses dépenses en éducation sur les municipalités. Encore plus dangereux, par contre, est l'idée que l'éducation sont une denrée commerciale comme toutes les autres. Les conservateurs veulent appliquer le modèle du monde des affaires au système scolaire. Les divisions et les écoles même se spécialisent et se font de plus en plus de compétition. Mais rappelons-nous que dans le monde des affaires, il y a toujours des gagnants et des perdants. »

« Les électeurs d'Emerson en ont également ras-le-bol de la médecine de couloir, poursuit-il. Ils s'inquiètent aussi quant à l'autorité régionale de la santé. Le territoire est trop vaste et presque impossible à gérer.

« Côté agriculture, nous voulons continuer le bon travail qui a tout de même été fait par les conservateurs, souligne Ted Klassen. Nous voulons améliorer l'infrastructure afin de faire compétition aux autres provinces. Nous voulons aussi encourager davantage la recherche et le développement. »

« Je ferai mon possible pour répondre aux besoins des communautés francophones, indique Ted Klassen. Je suis très conscient de leur statut précaire en tant que minoritaires. Je trouve d'ailleurs que la refonte de la carte électorale a malheureusement isolé La Broquerie des autres villages francophones. Je crains qu'il y ait eu de la malhonnêteté à quelque part, mais on ne peut rien prouver. »

Quelques faits divers sur les élections...

- Au moment de déclencher les élections, le Manitoba comptait 57 députés provinciaux, dont 12 femmes.
- 188 candidats se sont présentés à l'élection du 25 avril 1995 (229 se sont présentés à celle du 26 avril 1988).
- 45 femmes étaient candidates à l'élection du 25 avril 1995 (38 femmes se sont présentées à celle du 26 avril 1988).
- Parmi les 57 circonscriptions électorales, 31 sont à l'intérieur de Winnipeg et 26 à l'extérieur.
- Les dépenses d'administration des élections en 1995 se sont élevées à 3,3 millions $, soit 4,50 $ par électeur.
- Le taux de participation aux trois dernières élections: 69,20 % en 1995, 69,05 % en 1990 et 73,97 % en 1988.
- Les salaires du personnel électoral: les recenseurs gagnent 50 $ au minimum, plus 0,56 $ par nom inscrit sur la liste élctorale; les opérateurs de saisie de données gagnent 0,16 $ par nom figurant sur la liste, pour la saisie, et 15 $ par section de vote, en guise d'indemnité pour l'utilisation de leur ordinateur personnel; le jour du scrutin, le scrutateur en chef reçoit 140 $, les scrutateurs reçoivent 125 $ et le greffier du scrutin reçoit 100 $.

L'École technique et professionnelle
Programme de formation – Aide en soins de santé
AUTOMNE 1999 À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL

Critères d'admission :
- de préférence a complété une 12e année ou le secondaire IV;
- avoir une bonne connaissance du français oral et écrit;
- être capable physiquement et émotionnellement de travailler auprès de personnes nécessitant des soins de santé;
- avoir une fiche d'immunisation à jour;
- avoir obtenu son certificat en réanimation cardio-respiratoire avant le début des stages.

Théorie : 300 heures
Stage clinique : 190 heures

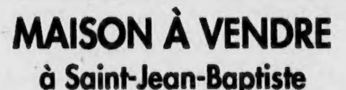
à temps plein :
du lundi au vendredi à partir du 13 septembre 1999.
à temps partiel :
les lundis et mercredis de 17 h à 21 h à compter du 8 septembre 1999
à distance :
à compter du 15 octobre 1999 (horaire à déterminer)

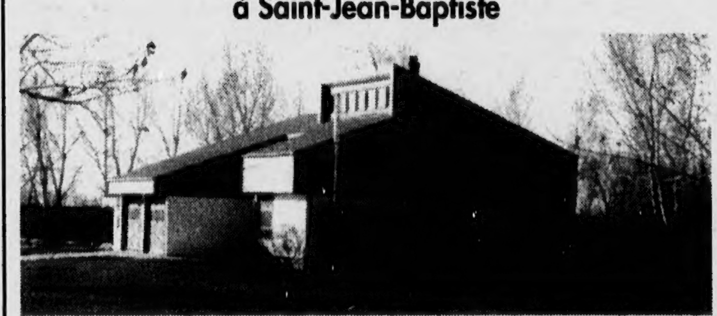
Date limite d'inscription : Le 1er septembre 1999

Communiquez avec le Bureau du registraire au 235-4408 pour plus de détails.

Durant la période d'été, la clientèle étudiante de la Division scolaire franco-manitobaine est priée de faire connaître son intérêt à s'inscrire en remplissant un formulaire d'intention au Bureau du registraire du CUSB. Elle sera ensuite contactée par les orienteurs de l'école de provenance à la fin août.

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489
www.ustboniface.mb.ca


MAISON À VENDRE
à Saint-Jean-Baptiste



Située sur la route 75 sud. Prix : 127 900 $.

Bâtie sur mesure pour les occupants actuels, cette maison de 2 400 pieds² et 5 chambres à coucher comprend des aires ouvertes et aérées aussi bien que des pièces favorisant tranquillité et intimité. Le rez-de-chaussée comprend un grand salon au toit ouvert avec mur en cèdre et foyer; ainsi qu'un escalier central en spirale. Dessinées par des ingénieurs, les fondations reposent sur des piliers et les matériaux de construction sont de grande qualité.

Située sur un lot tranquille de 10,4 acres longeant la rivière Rouge, cette maison offre une vue imprenable sur la rivière. C'est l'endroit idéal pour qui veut profiter de la nature tout en ayant un accès facile à la ville, Winnipeg étant à 45 minutes par la route 75.

Propriété desservie par le service d'eau municipal et protégée par une digue de terre (la maison n'a pas été inondée pendant la crise de 1997). Taxes foncières raisonnables, près des écoles françaises, à 2,5 km de Saint-Jean-Baptiste, l'autobus arrête à la porte.

Pour visiter, svp composez le 269-0379.



Circonscription: Emerson

Population: 19 066.

Élections de 1995: 11 958 électeurs inscrits, dont 7 917 ont voté (taux de participation de 66 %).

Député élu en 1995: Jack Penner, PC, élu avec 4 965 voix et une majorité relative de 2 982 voix.

Candidats en 1999: Jack Penner (PC), Dave Kiansky (NPD), Ted Klassen (LIB).

Données recueillies selon le compte rendu des résultats de la trente-sixième élection générale du 25 avril 1995.

HISTOIRE

L'héritage de nos gouvernements

Quel gouvernement a déclaré illégal l'enseignement du français dans les écoles manitobaines; qu'accordait la Loi 59; et quel parti politique a mis sur pied le Bureau de l'éducation française? Rafraîchissez votre mémoire.

Anie CLOUTIER

Lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, il existe dans la province un système confessionnel parallèle catholique (presqu'entièrement composé de francophones) et protestant. À cette époque, les francophones représentent 50 % de la population. Vingt ans plus tard, ils n'en composeront plus que 15 %.

Les 20 premières années du Manitoba dans la Confédération voient élire une demi-douzaine de premiers ministres dont M. A. **Girard, le seul premier ministre francophone de l'histoire du Manitoba** (décembre 1871 à mars 1872 et juillet à décembre 1874).

Au pouvoir depuis janvier 1888, **Greenway (libéral) abolit en 1890 le système d'enseignement confessionnel aux profits d'un système public non confessionnel. Il abolit aussi le français comme langue officielle du Manitoba.** En réaction, le seul francophone nommé au cabinet, le député de Woodlands, James Prendergast, quitte le caucus libéral et se joint à l'Opposition. Le Manitoba a-t-il le droit d'abolir une loi qui fait partie intégrante de l'Acte du Manitoba ? Les francophones s'adressent, dans deux causes séparées, au Conseil privé de Londres. Dans la première cause, Londres répond que oui, mais donne au fédéral le droit d'intervenir dans la seconde.

La question des écoles du Manitoba est d'ailleurs un enjeu majeur de l'élection fédérale de 1896. Tupper, candidat conservateur, souhaite redonner leurs droits aux francophones. **Laurier (libéral), propose un compromis avec Greenway** : la création d'écoles françaises lorsque les parents de dix élèves ou plus le demandent. Il s'applique également aux autres minorités culturelles. De 1896 à 1916, le Manitoba voit donc pousser une multitude d'**écoles bilingues**.

Après les conservateurs Hugh John MacDonald et Rodmond Roblin, le libéral T. C. Norris prend le pouvoir de 1915 à 1922. C'est sous son gouvernement que les **francophones perdent leurs écoles bilingues (1916)**. Comme avec Greenway, 26 ans plus tôt, les francophones élus (P.A. Talbot et J. P. Dumas) traversent le parquet. Le rapport Thornton (1915) recense 100 000 élèves dans les écoles du Manitoba. De ce nombre, 7 393 sont inscrits dans l'une des 126 écoles françaises.

Après 1916, le français langue seconde ne peut être enseigné que de la 10e à la 12e année. En 1947, sous le libéral Campbell, les francophones obtiennent le droit d'enseigner le français langue seconde dès la 7e année puis, en 1955, dès la 4e année.

Jack Bracken (libéral progressiste) cède la place à ses collègues S. S. Garson, puis Douglas Campbell. Duff Roblin (progressiste conservateur) est élu premier ministre en 1958 et occupera ce poste jusqu'en novembre 1967. La **Commission MacFarlane** rend public un rapport sur la nécessité de réviser les frontières scolaires. Roblin met sur pied une Commission des frontières, présidée par Alfred Monnin, président sortant de l'Association d'éducation. En 1959, dans un référendum, les Manitobains endossent la consolidation des divisions scolaires. Pour certains petits villages francophones, ces transformations représentent une perte de contrôle de leurs écoles. En 1967, le **gouvernement Roblin adopte la Loi 59, reconnaissant pour la première fois depuis 1916 le français comme langue d'enseignement** pour les cours de sciences humaines, d'éducation physique et de cathéchèse, jusqu'à concurrence de 50 % de la journée.

W. C. Weir cède le pouvoir à Ed Schreyer. Arrivés nez-à-nez avec les conservateurs aux élections de 1969, les néo-démocrates n'obtiennent la balance du pouvoir qu'en recrutant le député libéral de Saint-Boniface, Laurent Desjardins. Schreyer met sur pied le Secrétariat des relations provinciales-fédérales culturelles, piloté par Desjardins. **En 1970, il adopte la Loi 113 qui permet l'enseignement du français à 100 % du temps de la maternelle à la 3e année et à 75 % du temps de la 4e à la 12e année.** Parallèlement à la mise sur pied de la Loi sur les langues officielles au fédéral, on voit apparaître les premières écoles d'immersion. L'Institut pédagogique (1972), le Centre culturel franco-manitobain, puis le Bureau de l'éducation française (1975) voient le jour.

Sterling Lyon cède la place au néo-démocrate Howard Pawley en 1981. Ces années sont marquées par différentes causes juridiques à teneur linguistique (Forest, Smith et Bilodeau). C'est aussi une période de troubles linguistiques avec l'incendie, en janvier 1983, des bureaux de la Société franco-manitobaine et le ralliement des francophones à Sainte-Anne en septembre de la même année. En 1982, le fédéral adopte la **Charte canadienne des droits et libertés, à la base de la gestion scolaire**. En 1986, la Fédération provinciale des comités de parents lance une action devant les tribunaux.

Gary Filmon (progressiste conservateur) est élu en 1988. Deux ans plus tard, **la Cour suprême du Canada reconnaît le droit des francophones à gérer leurs écoles.** C'est le jugement Mahé. Le comité Gallant a pour mandat de recommander un modèle de gestion. Il est suivi en 1992 par la commission Monnin qui présente la nouvelle loi aux collectivités francophones et supervise le vote pour l'adhésion à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). La première rentrée scolaire de la DSFM a lieu en septembre 1994.

DSFM

La rentrée des commissaires

Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont tenu, le 25 août, leur première réunion pour l'année scolaire 1999-2000.

Trois des quatre enseignants de l'école Lavallée, des postes qui avaient été accordés le 26 mai puis abolis lors de la réunion du 30 juin, seront en classe lors de la rentrée scolaire, mais pas tous à Lavallée.

« Une personne a préféré aller travailler pour une autre commission scolaire, précise le directeur général de la DSFM, Léo Robert. Nous lui avons offert un poste, mais elle a refusé. » Le service d'orthopédagogue de l'école Lavallée a été comblé par l'un de ses enseignants. Un autre a choisi de combler le poste vacant au niveau de la cinquième année à l'école Précieux-Sang tandis que la troisième personne poursuivra l'enseignement de l'éducation physique au collège Louis-Riel.

« Ce chambardement a été plus difficile au sens humain qu'administratif, indique Léo Robert. Habituellement, nous discutons avec les professeurs de ce qui se présente à eux pour la prochaine année avant la fin des classes. Ce qui n'a pas été possible dans leur cas. »

Par ailleurs, la commission a rencontré le 7 juillet le sous-ministre à l'Éducation, John Carlyle, et obtenu un délai d'un mois pour remettre son plan d'affaires au gouvernement.

Rappelons que la DSFM a adopté le 5 mai un budget déficitaire de 3,2 millions $ pour l'année 1999-2000. En réaction, le sous-ministre avait enjoint la commission à lui remettre un plan d'affaires quinquennal.

Une première ébauche de ce plan d'affaires a été élaborée durant les mois d'été et doit faire l'objet de discussions le 25 août. Au moment d'écrire ces lignes, la réunion n'avait pas encore eu lieu.

S. P.

Solutions Internet Inc...

La solution sécuritaire dans un monde sans frontières



2-160, boul. Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: 982-1060
Fax: 982-1070
Email: info@solutions.net
http://www.solutions.net/





Michelle Smith
Consultante
en planification financière
REER, FERR, RENTES
ASSURANCES
FONDS DE PLACEMENTS
GARANTIS
Spécialiste en:
• Planification successorale
• Plan de retraite
Services financiers Impériale
775-6180

ÉLECTIONS MANITOBA

POUR **VOUS** TENIR AU COURANT

Avis d'élection

Un directeur du scrutin est nommé dans chaque circonscription électorale pour diriger les élections qui s'y déroulent. Si vous avez des questions au sujet des élections, veuillez vous adresser à votre directeur du scrutin. Vous trouverez ci-dessous les renseignements nécessaires.

Renseignements sur les élections

Faites inscrire votre nom sur la liste électorale.

La révision des listes électorales aura lieu de 9 h à 20 h, du lundi 30 août 1999 au jeudi 9 septembre 1999 (sauf le dimanche), au bureau de votre directeur du scrutin. Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, c'est maintenant l'occasion de le faire.

Le fait d'être inscrit sur cette liste vous facilitera les choses le jour de l'élection.

Protection des renseignements personnels

Les listes électorales ne sont plus affichées.

Pour des raisons de sécurité personelle, vous pouvez demander par écrit à votre directeur du scrutin d'omettre ou de masquer sur la liste électorale les renseignements personnels qui vous concernent.

Déclarations de candidature

Dans chaque circonscription électorale, les déclarations de candidature devront être remises au bureau du directeur du scrutin concerné le mardi 31 août 1999, avant 13 h. Vous pouvez vous procurer des déclarations de candidature aux bureaux des directeurs du scrutin.

Vote à domicile

Les électeurs qui ne peuvent pas se présenter en personne au bureau de scrutin ordinaire ou au bureau de scrutin par anticipation en raison d'une incapacité physique peuvent faire une demande de vote à domicile, par écrit, à leur directeur du scrutin.

Scrutin par anticipation

Les électeurs habiles à voter qui ne sont pas en mesure de se rendre dans leur bureau de scrutin ordinaire peuvent voter par anticipation. Le scrutin par anticipation a lieu de 9 h à 20 h dans les bureaux des directeurs du scrutin, du samedi 11 septembre 1999 au samedi 18 septembre 1999 (sauf le dimanche). Certaines circonscriptions électorales tiennent des scrutins par anticipation supplémentaires dans d'autres lieux que le bureau du directeur du scrutin. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le journal de votre région ou communiquer avec votre directeur du scrutin.

Le jour du vote est le mardi 21 septembre 1999

Le scrutin ordinaire a lieu de 8 h à 20 h.

Proclamation des résultats

Les résultats de l'élection seront annoncés le mardi 28 septembre 1999, à 10 heures, aux bureaux des directeurs du scrutin.

Pour vous aider à déterminer où vous devez voter, les descriptions des sections de vote et les adresses des bureaux de scrutin seront affichées dans les bureaux des directeurs du scrutin. L'adresse de votre bureau de scrutin figure également sur le certificat d'inscription qui vous a été remis lors du recensement.

La révision aura lieu après le recensement dan le bureau de votre directeur du scrutin ainsi que dans les autres locaux qu'il aura choisis.

Noms, adresses et numéros de téléphone des directeurs du scrutin

Arthur-Virden – Fred Cole
372, 7e Avenue Sud
Virden (Manitoba) R0M 2C0 **748-4222**
Sans frais : **1 877 230-2036**

Assiniboia – Fran Bartlett
Crestview United Church
316, av. Hamilton
Winnipeg (Manitoba) R2Y 2H5 **948-1249**

Brandon Est – Cheryl Couturier
335, 9e Rue
Brandon (Manitoba) R7A 4A8 **726-7400**

Brandon Ouest – Don G. Edwards
Elks Hall
1740, 18e Rue Nord
Brandon (Manitoba) R7C 1A5 **726-7410**

Burrows – Emily Reimer
1450, av. Mountain, Bureau 106
Winnipeg (Manitoba) R2X 3C4 **948-1235**

Carman – Evelyn Rheault
Hall de la St. Mark's Anglican Church
219, rue Smith
Treherne (Manitoba) R0G 2V0 **723-3220**
Sans frais : **1 877 874-0842**

Charleswood – Grace Gillespie
Centre commercial Park West
6650, boul. Roblin, bureau 9
Winnipeg (Manitoba) R3R 2P9 **948-1240**

Concordia – Verna LaFrance
8, rue Chester
Winnipeg (Manitoba) R2L 2B2 **948-1167**

Dauphin-Roblin – Erv Tycholis
201, rue Main Nord
Dauphin (Manitoba) R7N 1C3 **622-2440**
Sans frais : **1 877 379-8607**

Elmwood – Carla Janzen
St. Stephen Anglican Church
220, av. Helmsdale
Winnipeg (Manitoba) R2K 0V9 **948-1088**

Emerson – Wilbert Friesen
28, 2e Avenue Nord-Est
C.P. 902
Altona (Manitoba) R0G 0B0 **324-5548**
Sans frais : **1 877 440-8590**

Flin Flon – Bill Munro
First United Lutheran Church
20, 2e Avenue
Flin Flon (Manitoba) R8A 1G5 **687-1782**
Sans frais : **1 877 511-1907**

Fort Garry – Violet Motheral
33, University Cres., bureau 4
Winnipeg (Manitoba) R3T 2N5 **948-1135**

Fort Rouge – Bob Trueman
River Osborne Community Club
101, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba) R3L 2V5 **948-1078**

Fort Whyte – Pierre Chevrier
Whyte Ridge Community Club
170, rue Fleetwood
Winnipeg (Manitoba) R3Y 1N1 **948-1186**

Gimli – Evelyn Strachan
Hôtel de ville de Gimli
64, 2e Avenue, 2e étage
Gimli (Manitoba) R0C 1B0 **642-6135**
Sans frais : **1 877 607-3174**

Inkster – Petrusia (Pat) Michie
850, rue Keewatin, bureau 3
Winnipeg (Manitoba) R2R 0Z5 **948-1093**

Entre-les-Lacs – Lori-Anne Siemens
33, rue Main
Riverton (Manitoba) R0C 2R0 **378-2512**
Sans frais : **1 877 607-3178**

Kildonan – George Hayes
Garden City Place
2211, rue McPhillips, unité J
Winnipeg (Manitoba) R2V 3M5 **948-1020**

Kirkfield Park – Linda Archer
Country Club Plaza
3025, av. Portage, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3K 2E2 **948-1181**

La Vérendrye – Lucie Saindon
34B, av. Central
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1B8 **422-5360**
Sans frais : **1 877 431-6777**

Lac du Bonnet – Doris Koss
Brokenhead River Recreational Complex
Av. James Est
Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0 **268-6000**
Sans frais : **1 877 311-9716**

Lakoside – Robert Boyd
Warren Recreation Centre
149, av. MacDonald
Warren (Manitoba) R0C 3E0 **322-5729**

Le Pas – Hazel Hyde
241, av. Edwards
Le Pas (Manitoba) R9A 1L5 **627-8180**
Sans frais : **1 877 379-8606**

Lord Roberts – Craig Johnson
Intersection de Pembina et Grant
584, chemin Pembina, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3M 3X7 **948-1083**

Minnedosa – Dennis Peckover
75, rue Main
Minnedosa (Manitoba) R0J 1E0 **867-4750**
Sans frais : **1 877 230-2037**

Minto – Betty Bettof
625, av. Sargent
Winnipeg (Manitoba) R3E 3G6 **948-1103**

Morris – Larry McCrady
146, rue Main Sud
Morris (Manitoba) R0G 1K0 **746-6057**
Sans frais : **1 877 607-3177**

Pembina – Irene Fingas
325B, rue Stephen
Morden (Manitoba) R6M 1V1 **822-4111**
Sans frais : **1 877 386-0337**

Pointe Douglas – Tom McLauchlan
Hargrave Place
494, rue Hargrave, bureau 207
Winnipeg (Manitoba) R3A 0X7 **948-1161**

Portage la Prairie – Glenn Waldvogel
190, chemin River Sud, unité 2
Portage-la-Prairie (Manitoba)
R1N 3V6 **856-2770**

Radisson – Lorraine Yasinski
Centre commercial Eastwinds
1530, av. Regent Ouest, unité 28
Winnipeg (Manitoba) R2C 4J5 **948-1109**

Riel – Huguette Snodgrass
Carmyn Place
1604, chemin St. Mary's, unité 6
Winnipeg (Manitoba) R2M 3W5 **948-1115**

River East – Carole Kenning
1695, chemin Henderson, 2e étage
Winnipeg (Manitoba) R2G 1H7 **948-1050**

River Heights – Lynne Paterson
St. George's Anglican Church
168, rue Wilton
Winnipeg (Manitoba) R3M 3C3 **948-1230**

Rivière Seine – Donna Wilford
Centre commercial River Park Village
1500, rue Dakota, unité 4
Winnipeg (Manitoba) R2N 3Y7 **948-1125**

Rossmere – Vicki Lazaruk
836, av. McLeod
Winnipeg (Manitoba) R2G 3P3 **948-1179**

Rupertsland – Caron Boyce
185, av. Discovery
Gillam (Manitoba) R0B 0L0 **652-6101**
Sans frais : **1 877 712-4338**

Russell – Verna Fulton
Immeuble CDC
684, rue Main
Birtle (Manitoba) R0M 0C0 **842-7750**
Sans frais : **1 877 812-0285**

Selkirk – Fay Gillespie
216, av. Manitoba
Selkirk (Manitoba) R1A 0Y5 **785-5600**
Sans frais : **1 877 874-0841**

Southdale – Rosaline (Roz) Krahn
Centre commercial Island Lakes Village
20, boul. Island Shore, bureau 5
Winnipeg (Manitoba) R3X 1N6 **948-1130**

Springfield – Louise Chernetz
Club de curling de East St. Paul
260, chemin Hoddinott
East St. Paul (Manitoba) R2E 0H7 **948-1223**

Saint-Boniface – Gisèle Johnson
213, chemin St. Mary's, bureau 4
Winnipeg (Manitoba) R2H 1J2 **948-1098**

St. James – Bronwen Yewdall
1925, av. Portage, unité D
Winnipeg (Manitoba) R3J 0J5 **948-1218**

St. Johns – Dan Heide
1574, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R2W 5J8 **948-1073**

Saint-Norbert – Lorna Sitarz
Dalhousie Plaza
230, Dalhousie Drive, unité C
Winnipeg (Manitoba) R3T 2Z1 **948-1140**

Saint-Vital – Margaret Pfaff
125, chemin St. Anne's
Winnipeg (Manitoba) R2M 2Z1 **948-1119**

Sainte-Rose – Gerrine Bohn
15, rue Main
Glenella (Manitoba) R0J 0V0 **352-4010**
Sans frais : **1 877 318-0862**

Steinbach – Helen Janzen
275, rue Main
Steinbach (Manitoba) R0A 2A0 **326-3050**

Swan River – Judith M. Farguson
114, 6e Avenue Sud
Swan River (Manitoba) R0L 1Z0 **734-7675**
Sans frais : **1 888 336-9972**

The Maples – Vera Tokar
Centre commercial SuperStore
2136, rue McPhillips, unité 8
Winnipeg (Manitoba) R2V 3C8 **948-1156**

Thompson – Margaret Pronyk
New Town Square
90, Thompson Drive
Thompson (Manitoba) R8N 1Y9 **677-1300**
Sans frais : **1 877 256-3224**

Transcona – Patricia Paskaruk
118, av. Regent Est
Winnipeg (Manitoba) R2C 0C1 **948-1191**

Turtle Mountain – Sheila Dearsley
Baldur Drop-In Centre
121, 1ère Rue
Baldur (Manitoba) R0K 0B0 **535-5050**
Sans frais : **1 877 812-0376**

Tuxedo – Carol Peever
Centre communautaire de Tuxedo
368, boul. Southport
Winnipeg (Manitoba) R3P 0S9 **948-1196**

Wellington – Margaret Vader
1438, av. Logan
Winnipeg (Manitoba) R3E 1S2 **948-1171**

Wolseley – Bev Barringer
912, av. Portage, bureau 107
Winnipeg (Manitoba) R2P 0P3 **948-1201**

* tous les bureax des directeurs du scrutin acceptent les appels à frais virés.

ÉLECTIONS MANITOBA
Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

Pour plus de renseignements, téléphonez-nous au :
(204) 945-3225 ou au **1 800 282-8069**
ATME : 945-4796
Courrier électronique : election@electicns.mb.ca
Site Web : www.elections.mb.ca



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Parler et rire au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain présentera à l'automne une série de spectacles humoristiques.

Christine RUEST

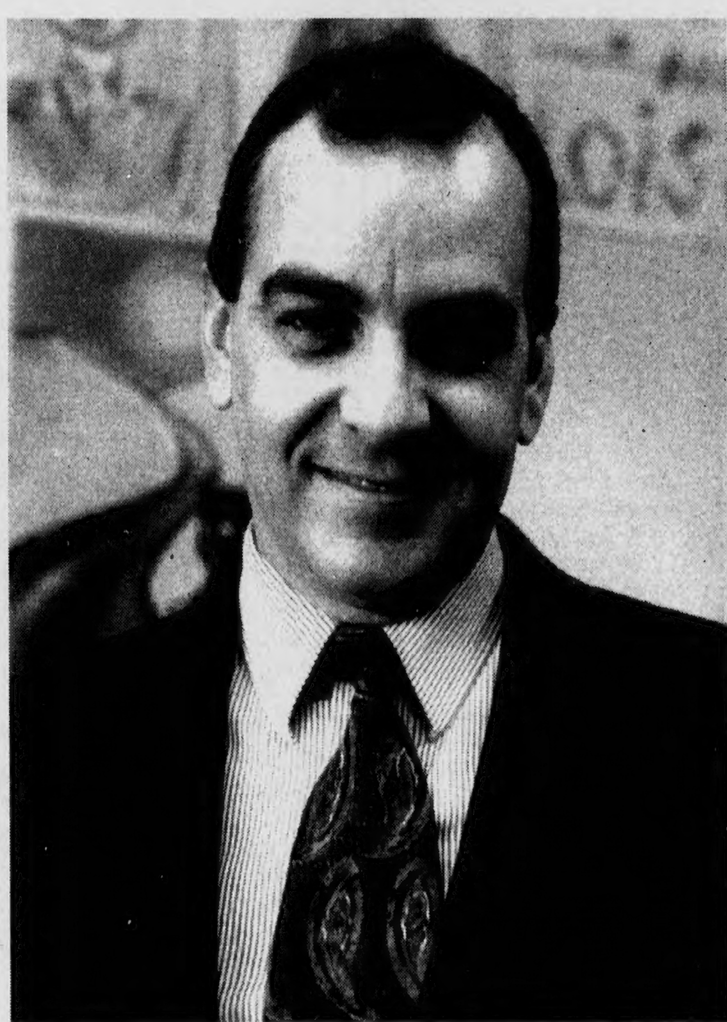
La troupe *100 farces*, formée de neuf humoristes de la région de Saint-Boniface, présentera une série de spectacles humoristiques un samedi par mois à 21 h au Centre culturel franco-manitobain (CCFM) et ce, à compter du mois d'octobre.

« Le *Samedi d'quoi* ressemblera à l'émission *Saturday Night Live*, explique le directeur de la programmation au CCFM et fondateur de la troupe, Martial Tougas. Il y aura des saynettes humoristiques, un bulletin de nouvelles, des chroniques des villages franco-manitobains, ainsi que des ponts musicaux et des invités spéciaux. Les costumes et les décors seront très simples, car on veut vraiment mettre l'accent sur le contenu. »

Tandis que l'orchestre-maison recevra un cachet pour le spectacle, les comédiens Éric Gosselin, Pierre Tétrault, Mathieu Roy, Micheline Marchildon, Cathia Riopel, Stéphane Dandeneau, Mathieu Rémillard, Richard Jubinville et Martial Tougas se produiront bénévolement.

La troupe songe cependant à inclure des pauses publicitaires dans ses spectacles, question de rentabiliser l'aventure. « Des saynettes humoristiques seraient écrites pour les commanditaires et insérées dans le show, souligne Martial Caron. C'est comme une annonce à la télévision, sauf que le commanditaire est face à son public et il y a plus d'interaction entre vendeur et consommateur. »

Samedi d'quoi ne sera pas qu'une série de spectacles, explique Martial Tougas. Pour les jeunes comédiens, l'activité sert aussi d'atelier de travail. « Sur scène, ils n'improviseront pas leurs textes. C'est une activité structurée qui sert plutôt de travail de formation, remarque-t-il. J'ai une troupe de jeunes comédiens qui ont beaucoup de talent, et ils ont l'occasion avec *100 farces* de se développer et se préparer pour peut-être se lancer dans une carrière d'humoriste ou s'inscrire à l'école de l'humour. »



Archives La Liberté

Martial Tougas: « Je crois que Saint-Boniface a besoin d'une troupe d'humoristes! »

Martial Caron a toujours rêvé de mettre sur pied une troupe de comédie. Humoriste, comédien et animateur de profession, il se promène, depuis 15 ans, pour offrir des spectacles dans diverses écoles françaises et d'immersion. « Maintenant que j'ai 41 ans, je ne veux plus être la vedette, mentionne-t-il. J'ai le goût de partager mes connaissances avec ces jeunes et *100 farces* me donne l'occasion parfaite. Je crois que Saint-Boniface avait besoin d'une troupe d'humoristes. »

En fait, la région n'a pas vu de telle comédie depuis la création du groupe *Cercle du plagiat* en 1983. « On était une dizaine d'humoristes, regroupés par mon frère Daniel (Tougas), qui présentaient l'humour local et des saynettes. C'est la dernière fois qu'une troupe d'humour a existé à Saint-Boniface! », rappelle Martial Tougas.

Des soirées pour tous les goûts

Aussi au programme du CCFM pour le mois de septembre: la *Soirée rigolade francophone* (une soirée de jeux, de danse et de musique), *Les voix affairées* (une soirée de formation d'artistes), *La chicane dans la cabane* (une soirée "game-show"), Elvis *Memories* (un spectacle d'imitateur d'Elvis) et *Autour de la table* (un salon-causerie). De quoi satisfaire tous les goûts, croit Martial Caron, directeur de la programmation au CCFM.

La *Soirée rigolade francophone*, qui aura lieu au Foyer le 2 septembre, sera de retour chaque premier jeudi du mois. « Ce sera une soirée de jeux, de danse et de musique, décrit Martial Tougas. On essayera d'impliquer la foule autant que possible dans le spectacle, et ça promet d'être comique. »

Les voix affairées, qui se déroulera au Foyer le 9 septembre, servira principalement de soirée de formation pour des artistes franco-manitobains. « Cette soirée s'applique autant aux musiciens qu'aux dessinateurs, auteurs et humoristes, insiste Martial Tougas. On travaillera le développement professionnel et personnel, avec des thèmes comme l'estime de soi, le marketing, la gérance du temps et les finances. » Par la suite, les artistes, surtout chanteurs et musiciens, auront l'occasion de participer à un atelier d'analyse de chanson. « Pour la foule, cette soirée présente une vitrine sur la chanson francophone. Elle peut aussi voir toutes les étapes de la production de la chanson, indique Martial Tougas. Les artistes, quant à eux, pourront améliorer leurs pièces, acquérir un certain leadership et développer l'oreille pour la production technique des chansons. »

La soirée *Chicane dans la cabane*, qui se tiendra chaque troisième jeudi du mois, sera présentée pour la première fois le 16 septembre au Foyer. « C'est un mélange entre les émissions *Génies en herbe* et *Family Feud*, précise Martial Tougas. Il y aura des questions de connaissances et des sondages populaires. » Qui seront les concurrents? Des organismes franco-manitobains et certaines grandes familles franco-manitobaines de différentes régions.

Le 23 septembre, les amateurs d'Elvis Presley pourront enfiler leurs souliers de suède bleue et se rendre au Foyer pour le spectacle *Elvis Memories*. Claude Lefebvre, artiste québécois, imitera et interprétera les chansons célèbres d'Elvis Presley tout en animant la soirée en français.

Finalement, le dernier jeudi du mois fera place à *Autour de la table*, une soirée causerie qui agira comme forum de discussion. Les thèmes abordés iront des arts à la politique en passant par la science et l'éducation. « C'est un vieille tradition de s'asseoir et causer autour de la table, mentionne Martial Tougas. Ça remonte même à l'époque de Gertrude Stein à Paris. Des auteurs, philosophes et intellectuels se rencontraient pour discuter de politique, de culture et de philosophie. » Une telle soirée, indique-t-il, permettra au Foyer d'attirer un nouveau segment de la population. « Ce sont des gens qui sont peut-être moins intéressés par la musique ou l'humour, mais qui aiment bien jaser de divers sujets. »

foyer présente

Place aux enfants

Qu'est-ce que la mort ? Pourquoi le ciel est-il bleu ? Sait-on s'il y a des êtres vivants sur d'autres planètes ? Dieu existe-t-il ? C'est à ces questions, et a bien d'autres, que depuis dix ans l'émission 275-Allô tente de trouver réponse pour le plus grand bonheur des six à onze ans... et de leurs parents.

Anie CLOUTIER

Conçue au départ comme une émission Question-Réponse de 25 minutes, 275-Allô compte maintenant plusieurs segments (forum de discussion, quiz rigolo) et un volet 11 à 15 ans. « En 1993, l'émission devait quitter l'antenne à la suite d'un rétrécissement des budgets, explique le réalisateur, Louis-Yves Dubois. Nous avons été sauvés in extremis. Quand je suis arrivé en 1994, j'ai récupéré l'émission et j'en ai fait autre chose. La direction ne croyait pas qu'on pouvait aller chercher les adolescents à cause de la présence massive de chaînes spécialisées. » Mais Louis-Yves Dubois a gagné son pari. Et pas juste auprès des jeunes. L'émission, animée par Dominique Payette, compte parmi ses fidèles auditeurs bon nombre d'adultes. À Montréal seulement, 10 000 d'entre eux l'écoutent régulièrement.

« Les enfants, lance Louis-Yves Dubois, si tu leur parles en gaga, ils vont te répondre en gaga. Nous, on parle à un enfant comme à une personne intelligente et réfléchie. Les enfants ont des préoccupations sur la violence, la guerre, la séparation. Mais souvent, les adultes ne veulent pas les entendre. Les enfants sont plus forts que nous. Ils s'habituent, se plient à tout. »



photo: Anie Cloutier

Louis Dubois et Dominique Payette devant le Grand train de la francophonie arrivé à la gare de Winnipeg le 22 août.

Dominique Payette est d'accord : « Pour moi, qui ne suis pas entourée d'enfants dans ma vie courante, ça a toujours été clair que j'allais les traiter comme des personnes à part entière. Il n'y a pas de différence entre une personne de six, huit, dix ou 35 ans. On a parfois des questions intenses et il ne faut pas avoir peur de ça. On ne peut pas aborder les enfants autrement que par l'intelligence. »

Si 275-Allô ne recule devant aucune question, elle tente toutefois de formuler des réponses sur mesure pour ses jeunes auditeurs. « On a près de 300 spécialistes en chimie, physique, médecine ou aérospatiale qui travaillent tous bénévolement pour nous. Pour eux, amener l'enfant à comprendre un phénomène, c'est redonner un peu à la société. Notre travail, c'est de trouver une façon de livrer cette réponse à l'enfant selon son niveau de compréhension. »

L'émission a aussi, par moments, un impact très direct dans la vie des enfants. Lors de l'inondation du siècle au Manitoba, par exemple, l'équipe a lancé un appel aux auditeurs pour récolter des livres pour l'école de Sainte-Agathe qui avait perdu sa bibliothèque dans l'inondation. « On s'attendait à en recevoir 3 000 ou 4 000, signale l'animatrice. On en a finalement reçus 60 000! »

À bord du Grand train de la francophonie, qui se rend à Moncton pour le Sommet de la francophonie, l'équipe en a profité pour rencontrer des jeunes de l'Ouest.

Louis-Yves Dubois, il faut le dire, a un lien particulier avec les francophones de l'Ouest. Son grand-père, Joseph-Pierre Daoust, a habité 12 ans en Saskatchewan. Il est un des fondateurs du *Patriote* et a été propriétaire d'une imprimerie à Gravelbourg. Son frère, Jean-François Dubois, a œuvré 17 ans à la radio de Radio-Canada en Saskatchewan, d'abord en tant que réalisateur, puis directeur de la radio. Il a aussi été président du conseil d'administration de *l'Eau vive*, l'hebdo fransaskois.

« Mon intérêt dans cette aventure, explique Louis-Yves Dubois, était d'entendre des enfants francophones de toutes les provinces. De voir leurs similitudes et leurs différences. Ce que j'ai remarqué, c'est qu'ils ont tous les mêmes préoccupations et les mêmes envies. C'est leur environnement qui les distingue. Les jeunes sont imprégnés du décor qui les entoure. Entre un jeune de Gravelbourg et un jeune de Montréal, il n'y a aucune différence sauf, peut-être, dans la volubilité du langage. Au Collège Mathieu, on a remarqué le courage des enfants de s'exprimer en français. »

« Être minoritaire, c'est très dur quand on est jeune et qu'on veut être comme tout le monde, fait remarquer Dominique Payette. Et c'est vrai qu'on soit francophone, noir, roux, chinois ou gros. »

Le Babillard

COLLECTE

✎ ***La Collecte annuelle de fournitures scolaires Ronald Duhamel*** se poursuit jusqu'au 29 août. Vous pouvez déposer les fournitures dans tous les Canadian Tire de Winnipeg (Tyler Hague au 983-3183).

✎ ***Participez au marathon de lecture de la sclérose en plaques.*** C'est facile ! Plus vous lisez et plus vous collectez de l'argent de vos donateurs (Rachelle Laurin au 988-0909).

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

✎ ***Le Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de personnes francophones intéressées à travailler auprès de groupes scolaires. Une formation aura lieu le 4 octobre (Mireille Lamontagne au 988-0688).

✎ ***Le centre Fort Whyte*** est à la recherche d'interprètes bilingues. Une formation aura lieu au début septembre (Michelle Eldridge au 989-8368).

✎ ***Pluri-elles*** est à la recherche de bénévoles pour son souper international. Rencontre d'information au local de Pluri-elles (674, rue Langevin) le 30 août à 19 h (233-1735).

✎ ***L'Entre-temps des Franco-Manitobaines*** est à la recherche de bénévoles bilingues pour garder des enfants pendant le jour. Les sessions de formation auront lieu à la fin septembre (Anita Gobeil au 925-2550).

LA BROQUERIE

✎ ***Formation comment utiliser Internet*** le 7 septembre à 19 h à la bibliothèque de Saint-Joachim. Destinée aux 55 ans et plus (Patricia Gauthier au 424-5287).

MONTCALM

✎ ***Communauté en santé Montcalm*** organise un barbecue le mercredi 1er septembre à 11 h à Saint-Joseph (Philippe Sabourin au 758-3132).

SAINTE-ANNE

✎ L'Association de hockey mineur et de ringuette de Sainte-Anne vous invite du 3 au 6 septembre à son événement annuel de prélèvement de fonds ***Journées Chemin Dawson Trail Days1999.*** Activités prévues : soirée dansante, tournoi de balle lente, feux d'artifices, etc. (Josée Lepage au 422-8254).

SAINT-BONIFACE

✎ ***Marchons pour la santé,*** organisé par le Centre Youville, vous invite tous les lundis soir à marcher dans le quartier français. Départ du Centre Youville (33 rue Marion) à 19 h (233-0262).

✎ ***Assemblée générale annuelle de Cinémental*** le 30 août à 18 h aux Productions Rivard (193, Dumoulin pièce 201).

✎ ***La prématernelle Jardin 4 ans*** accepte toujours des inscriptions pour les sessions de francisation s'adressant aux enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre. Les sessions débutent le 13 septembre (Pauline au 231-0551).

SAINT-LÉON

✎ ***Souper paroissial*** le 26 septembre de 16 h à 19 h. Adultes : 8,00 $; enfants : 3,50 $.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Le Coin santé*** vous invite à un Derby santé le 12 septembre dès 13 h. Activités : golf, circuits de marche, de vélos et de patins à roues alignées ainsi que nombreux prix de participation. Les profits permettront l'achat de nouvelles ressources (Sol Desharnais au 433-7611).

CONCOURS

✎ ***Le Marais Oak Hammock lance son concours de vidéastes amateurs.*** Thème : L'importance des milieux humides. Ouvert à tous. Date limite : 6 septembre (Jacques Bourgeois au 467-3282).

✎ ***Les Productions Rivard*** sont à la recherche d'idées de films documentaires. Date limite : 31 août. Soumissions et renseignements : Marie Fournier au 233-0694.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*



LE CRTC VEUT VOS COMMANTAIRES

Canada

Le CRTC sollicite la participation du public concernant un projet de révisions à certaines ordonnances d'exemption exposées dans l'annexe de l'avis public. Ces révisions font suite à un examen de 15 ordonnances d'exemption qui avait été annoncé dans l'avis public CRTC 1998-40. Pour de plus amples renseignements veuillez consulter l'avis public. Toute personne intéressée à transmettre ses observations écrites doit les faire parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard **le 27 septembre 1999**. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 1999-133.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Dans le cadre de sa série ***Jazz on the Rooftop***, le WAG présente ***The Jefferson Grant Quintet*** le 9 septembre à 20 h. Billets : 15 $ (780-3333 ou 786-6641).

Au Mârdi Jazz le 31 août à 20 h 30 ***Walle Larsson*** et le 7 septembre ***Richard Moody***. Le Foyer Présente ***Marcel Soulodre*** le 3 septembre (233-8972).

CINÉMA

Au Planétarium (Musée de l'homme et de la nature) : ***The Milky Way*** le 29 août à 19 h 30. Coût : 3,99 $ et 2,99 $ (956-2830 ou 943-3139).

Au IMAX (Place Portage) : ***Island of the Sharks*** tous les jours à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h (780-7328).

À la Cinémathèque (100 rue Arthur) du 27 août au 2 septembre : à 21 h 30 ***La vie rêvée des anges*** de Erick Zonca. Dans le cadre de Festival du film noir présentation à 19 h 30 : ***Blue Dalilha*** de George Marshall le 27 août et ***The Original Cape Fear*** de J. Lee Thompson le 2 septembre. Adultes : 5,00 $, étudiants : 4,00 $ (925-3457).

THÉÂTRE

Rainbow Stage monte ***Crazy for You*** jusqu'au 29 août. Billets : 8 $ à 26,75 $ (780-7328).

Gas Station Theatre monte ***Fortune and Men's Eyes*** à 20 h jusqu'au 29 août. Billets : 15 $ (786-6641).

EXPOSITIONS

Au WAG : ***The Northern Renaissance Revealed : The Gort Collection of 15th and 16th Century Paintings*** jusqu'au 15 octobre et ***Sit(e)ings : Trajectories for a Future***, en montre jusqu'au 10 octobre (786-6641).

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

BON VOYAGE !

Pour tous vos services de voyages en français, vous nous trouverez sous la tour!

- Réservation de billets d'avion, de train, d'autobus et de forfaits.
- Réservation de chambres d'hôtel.
- Réservation de location de voitures.
- Location d'autocars pour groupes.
- Photos de passeport et formulaire de demandes.
- Assurances voyage (qui incluent étranger au pays).
- **Interac maintenant disponible.**
- Forfait patrimonial et historique pour groupe à Saint-Pierre-Jolys (la Cabane à sucre, le Musée, le chemin Crow Wing, la maison Goulet, l'Église, la Cabane des colons, la Galerie Rivière-aux-Rats et la Boulangerie Saint-Pierre).
- Forfait organisé pour les gens de la région pour se rendre au Cercle Molière et au Festival du Voyageur (entre autres).
- **Réservez votre destination hivernale: Mexique, Hawai et autres dès maintenant!**
- **S.V.P. nous dire comment nous pouvons mieux vous servir!**



VOYAGES LAVERGNE
7, place Lavergne, 467, rue Sabourin
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0
(204) 433-3700 · rlavergne@pli.mb.ca



Devinette
Qui suis-je?

JOE R igolo
JOE I nodore!!!
JOE E nfantin
JOE L oterie

Réponse: JOE A.G.!
JOE QUARANTE ANS!

Bonne Fête de ton psychiatre!



TV5

Semaine du 4 septembre

LE *SHOW* DE L'ANNÉE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Jeudi 2 septembre à 18 h 30
Samedi 4 septembre à 23 h 45

Suivez la tournée du SHOW DE L'ANNÉE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE avec TV5! Ce méga spectacle réunit pour la première fois sur scène Jean Leloup, Youssou N'Dour, Alliance Ethnik, Amérythme et Polly-Esther. Ces grands noms de la chanson francophone s'arrêteront à Québec, Moncton, Sudbury, Toronto et Montréal afin de présenter une série de concerts gratuits en plein air. Voyez les meilleurs moments du spectacle de Montréal rassemblés dans une émission de deux heures, en primeur à TV5 ! Francophones et francophiles amateurs de musique, soyez de la fête !

Jean Leloup

Polly-Esther

Youssou N'Dour

Alliance Ethnik

Amérythme

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org

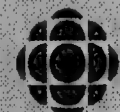
ICI LA CHANSON!



Le rendez-vous des jeunes talents de l'Ouest



18 h 30
les 3, 10 et 17 septembre
à la télévision de
Radio-Canada



Radio-Canada
Télévision



Dawson City, le 28 juillet

Hey, Marie,

Le croirais-tu? Je suis sous la tente, il est 22 h 30 et je t'écris sans autre source de lumière que celle de cet interminable crépuscule d'été des ciels du Nord.. Excuse-moi d'écrire sur ce sac de papier brun avec ce bout de crayon que je viens d'aiguiser avec mon canif. C'est que, vois-tu, je suis partie de Whitehorse avec le strict minimum. Je voulais voyager léger afin d'aborder ces terres nordiques le plus directement possible, à cru, pour ainsi dire.

Et je n'avais pas prévu t'écrire. En fait j'avais même décidé de ne pas t'écrire pendant ce voyage vers le Klondike. Je voulais voir, sentir, toucher les vastes forêts d'épinettes odorantes, de bouleaux blancs effilochés et de peupliers faux-trembles, les montagnes aux sommets arrondis et dénudés, les marais bruyants, les lacs glacés, les rivières chargées d'alluvions aurifères et cette lumière diffuse de ciels secs et étrangement brumeux sans avoir à les interpréter ni pour quelqu'un ni pour moi. La perception à l'état pur. Sans aucun mot. Tous mes sens ouverts sur l'extérieur afin qu'il se déverse en moi en une cataracte d'émotions. Et ça a marché. Je me suis retrouvée seule, si petite et si vulnérable au sein de cette terre indifférente où rares sont les repères humains que pendant de longs moments je me suis sentie apaisée et bien dans ma solitude.

Et puis là, il y a quelques instants, alors que j'allais m'endormir, j'ai ressenti du fond des tripes le besoin de parler à quelqu'un, à toi, Marie. Pourquoi? Tu vas rire. À cause de l'amour. Car en parlant de perception, je l'ai perçu, l'amour, et pas qu'un peu.

Oui, à une dizaine de mètres à ma gauche, il y a cette femme qui est campée avec son " tchomme " et qui depuis quelques moments déjà s'est mise à jouir et elle continue, elle continue. Elle pousse des séries de longs cris, semblables aux appels du huard. Et c'est surtout pour ça que je t'écris. Pour ne pas me sentir trop désarmée face à ses cris et à son plaisir. Parce que, vois-tu, je l'ai vue, cette femme, avant qu'elle et son mec ne s'enferment dans leur tente. Elle a la peau tendre et laiteuse, les membres arrondis et presque plantureux. Une de ces Vénus callipyges bien dans leur poitrine et dans leurs fesses. Cette inconnue qui se fait baiser et que je pourrais voir si ce n'était des bien minces toiles de nos tentes qui n'étouffent même pas ses gémissements et ses jappements de plaisir, elle me rappelle à mon propre corps de femelle que j'endurcis depuis des semaines afin de remodeler mes muscles et mes membres. Elle me rappelle aussi au corps de ma mère.

Pendant les interminables mois de la lente et douloureuse agonie de maman, j'ai pu constater combien mon corps ressemble au sien. Pas seulement dans l'évidence de l'architecture générale mais aussi, et de manière bien plus troublante, dans le délié d'une main, dans le galbe d'une jambe, dans l'arrondi d'un sein ou d'un ventre, dans les phrasés même de nos gestes.

Et puis, me diras-tu? C'est pareil pour tout le monde. Sans doute, sans doute, Marie. Mais moi, je viens, là, maintenant, de m'en rendre compte. Oui, dans les cris de jouissance de cette femme qui ne sont, somme toute, pas si différents des aboiements que ma mère crachait lorsque la douleur broyait ses os.

John Donne avait raison, le glas sonne toujours pour soi. À chaque râle de ma mère je me sentais mourir aussi. À chaque cri de cette femme je ne peux m'empêcher de sourire maintenant. Cette terre, que Jack London et Robert Service ont peuplée de géants dont les vies se consumaient dans d'effroyables et dérisoires exploits, où tant d'hommes et de femmes venus chercher fortune ont souffert et sont morts usés, exacerbe et avive actions et passions. L'été y est lumière. Chaque être brûle de cette abondance d'énergie en une brève et fulgurante luxuriance. Et tout se résume enfin en cette femme affamée de plaisir, qui jouit, qui jouit et jouit encore. Car crois-moi, ils n'ont pas terminé à côté. Et il m'a fallu atteindre cette terre excessive pour comprendre enfin, là, maintenant, que malgré la douleur ma mère avait peut-être raison de vouloir mourir sans béquilles ni artifices et qu'elle était sans doute pleinement consciente que cette lucidité était la dernière leçon qu'elle me donnait.

Salut.

Janine XXXOOO

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Le tournoi de golf des Franco-Manitobains



Dans *La Liberté* du 23 août 1979, on pouvait lire: « La quinzième édition du tournoi de golf annuel des Franco-Manitobains, tenu le 16 août sur les parcours du club de golf de Saint-Boniface, a parmis à M. Guy Lambert de se classer le meilleur golfeur de la journée. M. Lambert, que l'on voit ici (le plus près de la balle) a roulé un 73, soit le meilleur score jamais réalisé à ce tournoi. Il est entouré (de gauche à droite) des deuxièmes meilleurs golfeurs de la catégorie A qui se sont tous classés derrière le champion avec chacun un 77: MM. Roger Miller, Robert Bétournay, Paul Jeanson et Maxime Desaulniers. Ce dernier avait été le gagnant l'année dernière. »

Recette

Punch rafruichissant

2 ou 3 nectarines fraîches
3 ou 4 prunes fraîches
1/2 boîte de 355 mL de limonade congelée ou d'autre jus de concentré
1 L d'eau gazeuse aromatisée ou soda au citron et à la lime
Feuilles de menthe (facultatives)
Tranches de prune ou de nectarine supplémentaires pour la garniture

- Préparer 1 litre de tranches de nectarines et de prunes. Ajouter les tranches au jus de concentré et réduire le tout en purée au mélangeur. Réfrigérer.
- Au moment de servir, verser la purée dans un grand pot ou un bol à punch. Ajouter l'eau gazeuse, les glaçons, les feuilles de menthe et les tranches supplémentaires de prune et de nectarine pour garnir.

Donne 2 litres (avant l'ajout des glaçons). Donne 16 portions de 125 mL.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 62

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3				■								
4			■						■		■	
5						■						
6								■				
7		■								■		
8					■		■					
9								■				
10			■								■	
11								■				
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Se dit de quelqu'un dont l'acuité auditive est diminuée.
2. Gâts. – Bleu clair.
3. Venus au monde. – Se dit d'une route qui relie des villages entre eux.
4. Infinitif. – Lieu où se réunissent les sénateurs.
5. Gagna par ruse. – Soulevées.
6. Manque de salive. – Songea.
7. Précipitai. – Ruisselet.
8. Monnaie chinoise. – Conduisit d'un lieu à un autre.
9. Enlever la crête d'un animal. – Prénom féminin.
10. On n'y voit aucun bateau. – À quoi il ne manque rien (pl.).
11. Agent de police. – Volcan actif de Sicile.
12. Crochet. – Raisonnables.

VERTICALEMENT

1. École de chant pour y former les enfants de chœur.
2. Te révélas (l'). – Fond d'un parc à huîtres (pl.).
3. Qui éprouve une grande fatigue physique. – Pratiquer la pipée. – Problème.
4. Infinitif. – Jeune actrice.
5. Elle fleurit en plein hiver. – Personnel.
6. Amalgame d'étain. – Herbes aquatiques vivaces.
7. Lieux de relâche. – Peu fréquent.
8. Après la communion. – Doublée.
9. Degré de qualification d'une ceinture noire. – Liserons des champs.
10. Arbuste originaire des montagnes. – Longue énumération.
11. Sans aucune valeur. – Dans les Côtes-du-Nord. – Négation.
12. Tressailleras vivement.

RÉPONSES DU N° 61



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	M	U	S	E	G	U	E	U	L	E	S
2	L	A	V	E	M	E	N	T	■	I	B	O
3	I	R	A	S	■	R	I	R	A	■	E	R
4	M	A	L	■	B	E	T	E	M	E	N	T
5	E	B	E	N	E	■	E	■	E	T	E	S
6	N	O	■	O	R	B	■	P	R	E	S	■
7	T	U	B	U	L	A	I	R	E	S	■	A
8	A	T	A	V	I	S	M	E	S	■	C	C
9	I	■	R	E	N	A	I	S	■	B	A	I
10	R	I	R	A	■	S	T	I	M	U	L	E
11	E	T	A	U	X	■	E	D	I	T	E	R
12	S	E	S	[illegible]	■	I	V	R	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Deuxième place pour le Manitoba

L'équipe du manitoba a fait bonne figure aux premiers Jeux de la francophonie canadienne, méritant 16 médailles et une deuxième position au classement général.

Christine RUEST (*d'après l'APF*)

La délégation manitobaine a terminé en deuxième position aux premiers Jeux de la francophonie canadienne, ayant remporté 16 médailles lors des quatre jours de compétition. C'est la province hôte des Jeux, le Nouveau-Brunswick, qui a remporté le Prix du Flambeau, décerné à la délégation qui accumule le plus de points au classement général.

L'événement, qui s'est déroulé du 19 au 22 août à Memramcook, au Nouveau-Brunswick, a regroupé 921 participants pour sa première édition, soit 763 compétiteurs et 158 chefs de mission et accompagnateurs. On comptait 12 équipes qui représentaient chaque province et territoire, à l'exception du Nunavut, ainsi qu'une délégation de jeunes anglophones bilingues, regroupés par le mouvement Canadian Parents for French.

Les athlètes et artistes québécois ont récolté un total de 29 médailles d'or, 20 d'argent et six de bronze tandis que le Nouveau-Brunswick en a remporté huit d'or, 20 d'argent et six de bronze. Le Manitoba, quant à lui, a fait bonne figure avec trois médailles d'or, cinq d'argent et huit de bronze.

Les trois médailles d'or du Manitoba ont été remportées dans trois différentes disciplines. Suzette Fillion de Saint-Jean-Baptiste a décroché la première place dans le lancer du disque féminin; Roxane Balcaen de La Broquerie a mérité la première place dans l'épreuve à temps limitée en arts visuels; et la formation *Schlacadélique* (composée de Christine Turenne, Raphaël Freynet, Pascal Breton, Sarah Dugas, Daniel Boulet, Mathiew Bédard et Éric Bédard), est partie avec la médaille d'or dans le concours Éveil musical.

Les médaillés d'argent se sont aussi démarqués dans diverses épreuves, dont Francine Fournier de La Broquerie dans l'épreuve à temps limitée en arts visuels et Joey Petraccone au badminton simple masculin. Michel LaRivière et René Bazin se sont classés deuxièmes au badminton double masculin, tandis que l'équipe d'improvisation, formée de Marie-Anne Beaudette, Stéphan Boulet, Réal Durand, Huguette Grenier, Stéphane Oystryk et Éric Plamondon a décroché l'argent dans le tournoi d'impro. Également, l'équipe féminine de volleyball, composée de Micheline Gagné, Erin Châtelain, Nicole Gysel, Carly Harmonic, Talitha Lemoine, Christine Maynard, Athalie Orr, Manon Paquin, Jocelyne Roy et Louise Saurette, a terminé en deuxième position derrière l'équipe du Québec.

Les cinq médailles de bronze manitobaine ont été raflées dans les disciplines sportives: Christine Michaud, de Saint-Boniface, au 3 000 mètres féminin; Ryan McKenna, de Saint-Boniface, au saut en hauteur masculin; Christine Sabourin et Chantal Simard au badminton double féminin et Daniel Chartier, Jason Boily, Martin Daneault et Éric Curé au relais masculin 4 x 100 mètres. L'équipe de volleyball masculine, formée de Julien Beadoin, Yvan Boisjoli, Jeffrey Dhaene, André Dupont, Denis Funk, Michel Labossière, Léo Laramée, Roger Phaneuf, Robert Tétrault et Patrick Tétrault, a aussi mérité une médaille de bronze.

Photo: Sandra Gagnon

Les Manitobains ont récolté 16 médailles aux premiers Jeux de la francophonie canadienne qui se sont déroulés à Memramcook.

MARATHON

La persévérance porte fruit

Daniel BAHUAUD

L'année 1999 sera mémorable pour l'athlète manitobaine Brenlee Muska. Sortie championne du Marathon du Manitoba, le 20 juin, l'enseignante de 37 ans a également gagné neuf des onze compétitions auxquelles elle a participé, et l'année n'est pas encore terminée! Passionnée par son sport, Brenlee Muska donnera un atelier sur la course lors de l'Affaire Farouche, à Saint-Laurent en octobre. Elle nous en donne aujourd'hui un avant-goût.

« Être marathonienne requiert une maturité et de la discipline personnelle, lance-t-elle. Et c'est pour cela que bien des marathoniens s'améliorent en prenant de l'âge. C'est un sport qui a une dimension psychologique importante et il faut savoir se concentrer. J'ai perdu cette année une petite course de cinq kilomètres parce que je pensais aux comptes à payer ! Dans ce sport, il faut apprendre à ranger toutes les petites inquiétudes de la vie.

« Courir, poursuit-elle, c'est donc se faire compétition à soi-même. C'est le principal attrait du sport. Mais ce n'est pas un sport solitaire. Quand je m'entraîne, je cours avec mes amis. C'est une activité sociale. Et il faut dire que j'ai toujours couru. J'adore ça. Ma mère me raconte que je me suis mise à courir dès que j'ai appris à marcher. Quand je cours, je me sens invincible. »

Brenlee Muska participe à ses premières compétitions à 17 ans. Aujourd'hui membre du club de course Road Kill de Winnipeg, l'athlète est reconnaissante à son entraîneur. « Ken Perchaluk m'a grandement aidée. C'est un athlète expérimenté, qui connaît les dangers de la course. Sans lui, j'aurais peut-être commis de graves erreurs. »

Pour être en forme le jour de la course, Brenlee Muska commence son entraînement six mois plus tôt. Elle court chaque jour, d'abord pour totaliser de 65 à 80 kilomètres par semaine, pour atteindre le cap des 110 kilomètres. À cela s'ajoutent des exercices d'étirement et d'haltérophilie afin d'éviter les problèmes classiques des coureurs : maux de dos et de genoux, bras faibles et frêles.

« Quand on court, explique-t-elle, il faut beaucoup d'eau, des fruits, des légumes, de la vitamine C et de l'amidon en quantité. Avant une course, c'est important de manger des pommes de terre. J'ai essayé une fois d'en prendre moins et ce n'était pas joli ! »

Autre défi : le coût de l'équipement. « J'ai trois paires d'espadrilles, dit-elle, qui me coûtent environ 130 $ chacune. Je dois les remplacer à tous les trois mois. Heureusement, j'ai réussi à me trouver un commanditaire, la compagnie de construction Neelin-Wilson. »

Cette année, Brenlee Muska a dépassé un seuil important en courant le marathon en 2 h 52 minutes et 58 secondes, une performance qui la classe parmi les meilleurs athlètes canadiens. Elle a également obtenu le meilleur rendement provincial pour le dix kilomètres. L'avenir est donc prometteur. L'athlète compte participer le 17 octobre à la compétition nationale du dix kilomètres à Montréal.

« C'est vraiment mon année, explique-t-elle. Après tant d'années d'entraînement, je suis rendue à un nouveau palier. C'est la preuve qu'on s'améliore avec le temps. Le marathon, c'est vraiment le sport pour les plus âgés. Il faut être persévérant et patient. Surtout, il ne faut pas se décourager. C'est la même chose lorsque j'enseigne à mes élèves en difficulté à l'école Florence-Nightingale, poursuit-elle. Là aussi, il faut avoir un plan, une vision. »



DR ODILE THERRIAULT,
optométriste
EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT
WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889-7298
et
POLO PARK VISION CENTRE
774-4111

Télé-horaire de la semaine du 30 août au 5 septembre 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 55 à 15 h

- **7h00** Matin express
- **9h00** Corky
  Émission spéciale: Le VIIe Sommet de la francophonie (V)
- **10h00** Liza
- **11h00** Attention, c'est chaud
- **11h30** Les Détecteurs de mensonges
- **12h00** Le Midi
- **12h30** Cinéma: **Les Moissons de la colère** (L)
  Passions d'automne (Ma)
  Une saveur de passion (Me)
  Entre deux plages (J)
  Pleine lune sur Parador (V)
- **14h30** Au rythme des marées (L)
  Les Chats du soleil (Ma)
  Ma vie pour les animaux (Me)
  Montagne (V)
- **15h00** La Bande à Dingo

Lundi

- **15h30** Woof!
- **16h00** Iznogoud
- **16h30** Les Mystérieuses Cités d'or
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Lingo
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Courants du Pacifique
- **19h00** Les Détecteurs de mensonges
- **19h30** Un gars, une fille
- ➤ **20h00** Comédie comédies: **Trois hommes et un bébé.** *É.-U. 1987. Comédie.*
- **22h00** Le Téléjournal/Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- ➤ **23h58** Cinéma: **Le Voleur et la menteuse.** *Fr. 1993. Comédie dramatique.*
- **1h30** Fin des émissions

Mardi

- **15h30** Super Mécanix
- **16h00** À la poursuite de Carmen Sandiego
- **16h30** Les Mystérieuses Cités d'or
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Lingo
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** L'Accent francophone
- **19h00** Les Détecteurs de mensonges
- **19h30** Jardin d'aujourd'hui
- **20h00** Jamais sans amour: Le Piège
- **21h00** Coup d'œil
- **22h00** Le Téléjournal/Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- ➤ **23h58** Cinéma: **Empire Records.** *É.-U. 1995. Comédie.*
- **1h55** Fin des émissions

Mercredi

- **15h30** À la poursuite de Carmen Sandiego
- **16h00** Sur la piste
- **16h30** Les Mystérieuses Cités d'or
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Lingo
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Vie de chalet
- **19h00** Les Détecteurs de mensonges
- **19h30** Jardins du monde
- **20h00** Duplessis
- **21h00** 1959 : la Télévision en grève
- **22h00** Le Téléjournal/Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les Nouvelles du sport
- ➤ **23h58** Vues d'ici: **La Rue.** *Can. 1996. Documentaire.*
- **1h30** Fin des émissions

Jeudi

- **15h30** Nos plus belles vacances
- **16h00** Les Maîtres des sortilèges
- **16h30** Les Mystérieuses Cités d'or
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Émission spéciale : Le VIIe Sommet de la francophonie - Moncton 1999
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Clan destin
- **19h00** Les Détecteurs de mensonges
- **19h30** Attention, c'est chaud!
- ➤ **20h00** Les Grands Films: **Oublions Paris.** *É.-U.*
- **22h00** Le Téléjournal/Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les nouvelles du sport
- ➤ **23h58** Cinéma: **Mme Parker et le cercle vicieux.** *É.-U. 1994. Drame.*
- **2h30** Fin des émissions

Vendredi

- **15h30** Iznogoud
- **16h00** Lassie
- **16h30** Les Mystérieuses Cités d'or
- **17h00** Watatatow
- **17h30** Émission spéciale : Le VIIe Sommet de la francophonie - Moncton 1999
- **18h00** Manitoba ce soir
- **18h30** Chant ouest
- **19h00** Les Détecteurs de mensonges
- **19h30** Kamikazes
- **20h00** La Fureur
- **21h00** Zone libre
- **22h00** Le Téléjournal/Le Point
- **23h00** Manitoba ce soir
- **23h30** Les nouvelles du sport
- ➤ **23h58** 2000 ans de cinéma: **Les Damnés.** *It. 1968. Drame historique. Dans les années 30, le destin tragique d'une puissante famille d'industriels allemands confrontée à la montée du nazisme.*
- **3h00** Fin des émissions

Samedi

- **7h30** Les Contes du chat perché
- **8h00** Les Nouvelles Aventures de Winnie l'ourson
- **8h30** L'Histoire sans fin
- **9h00** La Bande à Ovide
- **9h30** Timon & Pumbaa
- **10h00** Mon ami Willy
- **11h00** Lassie
- **11h30** Les Aventures de Tintin
- **12h00** Le Midi
- ➤ **12h30** Cinéma: **Professeur Tête-en-l'air.** *É.-U. 1961. Comédie.*
- **14h30** Direction : Sud
- **15h30** L'Accent francophone
- **16h00** Parents d'aujourd'hui
- **16h30** À communiquer
- **17h00** Branché
- **17h30** Double Étoile
- **18h00** Ce soir
- **18h30** Émission spéciale - Le VIIe Sommet de la francophonie
- ➤ **19h00** Cinéma spécial: **L'Enfant d'eau.** *Can. 1995. Drame psychologique. Un lien amoureux se tisse peu à peu entre un adolescent simple d'esprit et une fillette de 12 ans qui ont échoué sur une île déserte des Caraïbes.*
- **21h00** Juste pou rire
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h30** Les nouvelles du sport
- ➤ **22h55** Télé-Nuit: **Le Château de ma mère.** *Fr. 1990. Comédie dramatique. Une famille en vacances à la campagne traverse à pied de nombreuses propriétés privées pour se rendre à sa maison sur une colline.*
- **1h105** Fin des émissions

Dimanche

- **7h00** Benjamin
- **7h10** Arthur
- **7h30** La Bande à Munsch
- **8h00** Souris des villes, souris des champs
- **8h30** Timon & Pumbaa
- **9h00** Animaniacs
- **9h30** Doug
- **9h45** Parcelles de soleil
- **10h00** Le Jour du Seigneur
- **11h00** Point de presse
- **11h30** Médias
- **12h00** Le Midi
- **12h30** La Semaine verte
- **13h30** Second Regard
- **14h00** Scully rencontre
- **14h30** Entrée des artistes
- **15h00** Chez Nous 99
- **15h30** Vie de chalet
- **16h00** Émission spéciale - Le VIIe Sommet de la francophonie
- **17h00** Les Filles de Caleb
- **18h00** Ce soir
- **18h30** Découverte
- **19h30** Les Couche-tôt en vacances
- **20h00** Les Beaux Dimanches: **Gagala-J'ai treiz'envie de chanter**
- **21h00** Les Beaux Dimanches: **Le Nouveau-Brunswick reçoit**
- **22h00** Le Téléjournal
- **22h33** Les Idées lumière
- **23h05** Les Nouvelles du sport
- ➤ **23h33** Ciné-Club: **Le Meneur.** *É.-U. 1992. Comédie dramatique. Un cadre supérieur d'un studio de cinéma hollywoodien reçoit des menaces de mort.*
- **1h40** Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- **4h30** Infopublicités
- **5h00** Salut, bonjour!
- **8h00** Place Melrose
- **9h00** Abus d'influence (L au J)
  Le Pèlerin (V)
- **10h00** Aimer
- **10h30** Les Fruits de la passion
- **10h45** TVA en direct
- **12h30** Boutique TVA
- **13h30** Les feux de l'amour
- **14h30** Top modèles
- **15h00** Sunset Beach
- **16h00** Les Mordus

Lundi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Scènes de rue
- **18h00** La Lampe magique
- **19h00** Beverly Hills, 90210
- **20h00** La Secte maudite
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le TVA, sports
- **21h56** Politiquement Colette
- **22h26** Infopublicités
- **0h26** Fin des émissions

Mardi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Scènes de rue
- **18h00** Un monde de chiens
- **18h30** Symphorien
- ➤ **19h00** Columbo: **Tout finit par se savoir.** *Am. 1990. Drame policier. Un lieutenant de police enquête sur la disparition d'une directrice de revue qu'il croit avoir été tuée par son partenaire.*
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le TVA, sports
- **21h56** Politiquement Colette
- **22h26** Infopublicités
- **0h26** Fin des émissions

Mercredi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Scènes de rue
- **18h00** La poule aux œufs d'or
- **18h30** Fleurs et jardins
- **19h00** Spécial: Urgence! Deuxième souffle
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le TVA, sports
- ➤ **21h59** Ciné-lune: **Weed-end chez Bernie.** *Am. 1989. Comédie. Craignant d'être accusés de meurtre, deux employés dissimulent la mort de leur patron en laissant son corps à la vue de tous.*
- **23h59** Infopublicités
- **1h59** Fin des émissions

Jeudi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Scènes de rue
- **18h00** Caméra choc
- **18h30** Beethoven
- **19h00** Nikita
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Le TVA, sports
- ➤ **21h56** Ciné-Lune: **Weed-end chez Bernie II.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Deux jeunes hommes subtilisent le cadavre de leur patron afin de s'en servir pour duper les employés de la banque où se trouve la fortune du défunt.*
- **23h56** Infopublicité
- **1h56** Fin des émissions

Vendredi

- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Scènes de rue
- ➤ **18h00** Cinéma du vendredi: **Pompiers en alerte.** *Am. 1991. Drame policier. Un jeune pompier assiste un détective qui enquête sur une série d'incendies d'origine apparemment criminelle.*
- **21h00** Le TVA, édition réseau
- **21h30** Tour cycliste Trans-Canada 1999
- **22h30** Le TVA, sports
- ➤ **23h00** Ciné-Lune: **L'Œil de la vengeance.** *Am. 1991. Drame. Après avoir été soumis à une lobotomis, un déséquilibré s'échappe de l'hôpital psychiatrique afin de se venger de son médecin.*
- **1h00** Infopublicité
- **2h00** Fin des émissions

Samedi

- **5h00** Infopublicité
- **5h30** En forme avec Josée Lavigueur
- **6h00** Salut, bonjour!
- **9h00** Boutique TVA
- **10h00** Fleurs et jardins
- **10h30** Vins et fromages
- **11h00** Infopublicité
- ➤ **13h00** Ciné-pop: **Opération chimpanzé.** *Am. 1987. Film de science-fiction. Un chimpanzé capable de communiquer par signes est envoyé dans un centre de recherches de l'aviation où il sert de cobaye.*
- ➤ **15h00** Ciné-pop: **Mannequin.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Un fabricant de mannequins d'étalage met au point une femme en bois qui prend vie sous la forme d'une charmante jeune fille.*
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** Ciné-extra: **Un indien dans la ville.** *Fr. 1994. Comédie. Un boursier stressé doit s'occuper de son fils de dix ans, né dans la jungle amazonienne, qui débarque à Paris pour la première fois.*
- ➤ **19h30** Ciné-extra: **48 heures de plus.** *Am. 1990. Drame policier. Un policier demande l'aide d'un ancien associé tout juste sorti de prison pour mettre fin aux activités d'un criminel.*
- **21h30** Tour cycliste Trans-Canada 1999
- **22h30** Le TVA, édition réseau
- **22h54** Le TVA, Sports
- ➤ **23h21** Ciné-lune: **Célibataires.** *Am. 1992. Comédie sentimentale. Les hauts et les bas sentimentaux d'un groupe de jeunes célibataires vivant à Seattle.*
- **1h21** Infopublicité
- **1h51** Fin des émissions

Dimanche

- **5h00** Infopublicité
- **5h30** En forme avec Josée Lavigueu
- **6h00** Salut, bonjour!
- **9h00** Boutique TVA
- **10h00** Évangélisation 2000
- **10h30** Complètement marteau
- **11h00** Fais-en ton affaire!
- **11h30** Via TVA
- **12h00** Infopublicité
- **14h00** Tarzan
- **14h30** Golf coupe du Casino
- **16h00** Sommet de la francophonie
- **17h00** Le TVA, édition 18 h
- **17h30** La vie est un sport dangereux
- **18h00** La Bête
- ➤ **19h00** Cinéma Télémax Vidéotron: **Jumanji.** *Am. 1995. Drame fantastique. En jouant à un jeu de dés aux pouvoirs surnaturels, des enfants libèrent dans notre monde des créatures fantastiques.*
- **21h30** Tour cycliste Trans-Canada 1999
- **22h30** Le TVA, édition réseau
- **22h54** Le TVA, Sports
- **23h19** Évangélisation 2000
- **23h49** Infopublicité
- **1h19** Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 5 septembre à 10 h à la SRC

Messe de la rentrée célébrée par Roland Leclerc, prêtre, à l'église Saint-Pierre-Apôtre, à Montréal

TV5 La Télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- **5h00** Les arts et les autres (L)
  La vie d'artiste (Ma)
  Histoires de musées (Me)
  Télétourisme (J)
  Bons baisers d'Amérique (V)
- **5h30** Télématin
- **7h30** Bus et compagnie
- **8h15** Le journal de TV5
- **8h30** La vie d'artiste (L)
  La 50e avenue (Ma)
  Bons baisers d'Amérique (Me)
  Gros plan (J)
  Cap aventure (V)
- **9h00** Zig zag café
- **9h45** Génération sensations (Me et V)
- **10h00** Les enfants d'abord (L)
  Le mystère des pyramides (Ma)
  Temps présent (Me)
  Dunia (J)
  Une vie de cirque (V)
- **10h55** Revue de presse canadienne (V)
- **11h00** Journal de TV5
- **11h15** TV5 Questions (J et V)
- **11h30** La vie à l'endroit (L)
  Si j'ose écrire (Ma)
  Reflets (Me)
- **12h00** Au delà des apparences (J)
  Ça se discute (V)
- **12h30** Passe-moi les jumelles (Ma)
  Outremers (Me)
- **12h45** Génération sensations (J)
- **13h00** Comment ça va ? (J)
- **13h10** Les grands entretiens (L)
- **13h30** Funambule (L)
  Les carnets du bourlingueur (Ma)
  Rêves en Afrique (Me)
- **14h00** Le journal de France 3
- **14h30** C'est l'été

Lundi

- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Voilà Paris
- **17h30** La 50e avenue
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Des héros ordinaires
- **20h00** Histoires de musées
- **20h30** Dunia
- **21h30** Journal belge
- **22h00** C'est l'été
- **23h30** Soir 3
- **0h00** Le diable en sabots
- **1h30** Reflets
- **2h30** Les enfants d'abord
- **3h15** Génération sensations
- **3h30** Les oeuvres en chantier
- **4h00** La 50e avenue
- **4h30** Gourmandises
- **4h45** Journal de TV5

Mardi

- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Voilà Paris
- **17h30** Bons baisers d'Amérique
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Trésors du monde
- **20h00** Festival franco-ontarien
- **20h30** Temps présent
- **21h30** Journal belge
- **22h00** C'est l'été
- **23h30** Soir 3
- **0h00** Des héros ordinaires
- **1h30** Dunia
- **2h30** Si j'ose écrire
- **3h30** Festival franco-ontarien
- **4h00** Sport Africa
- **4h30** Gourmandises
- **4h45** Journal de TV5

Mercredi

- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Gros plan
- **17h30** Jeunesse au Sommet
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Des racines et des ailes
- **20h30** Le mystère des pyramides
- **21h15** Génération sensations
- **21h30** Journal belge
- **22h00** C'est l'été
- **23h30** Soir 3
- **0h00** Trésors du monde
- **1h30** Temps présent
- **2h30** Comment ça va ?
- **3h30** Les inventions de la vie
- **4h00** Rêves en Afrique
- **4h30** Gourmandises
- **4h45** Journal de TV5

Jeudi

- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Cap aventure
- **17h30** Jeunesse au Sommet
- **18h00** Journal France 2
- **18h30** Le show de l'Année de la Francophonie canadienne
- **20h30** Les coeurs brûlés
- **22h00** Journal belge
- **22h30** C'est l'été
- **0h00** Soir 3
- **0h30** Des racines et des ailes
- **2h30** Le mystère des pyramides
- **3h15** Génération sensations
- **3h30** Les grands entretiens
- **4h00** Sindbad
- **4h30** Gourmandises
- **4h45** Journal de TV5

Vendredi

- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Les arts et les autres
- **17h30** Jeunesse au Sommet
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Thalassa
- **19h45** Faut pas rêver
- **20h35** Festival d'été de Québec
- **21h35** Journal belge
- **22h05** C'est l'été
- **23h30** Soir 3
- **0h00** Les coeurs brûlés
- **1h30** Jeux sans frontières
- **3h00** Conviviale poursuite
- **3h30** Verso
- **4h00** Courants d'art
- **4h30** Gourmandises
- **4h45** Journal de TV5

Samedi

- **5h00** Au delà des apparences
- **5h50** Revue de presse canadienne
- **6h00** Les oeuvres en chantier
- **6h30** Tendances
- **7h00** Découverte
- **7h30** Bus et compagnie
- **8h15** Le journal de TV5
- **8h30** Le petit journal
- **9h00** Les inventions de la vie
- **9h30** Rince ta baignoire
- **10h00** Les carnets du bourlingueur
- **10h30** À table
- **10h55** Revue de presse canadienne
- **11h00** Journal de TV5
- **11h30** TV5 Questions
- **12h00** Les arts et les autres
- **12h30** Magellan
- **13h05** Les pieds sur l'herbe
- **13h30** Méditerranéo
- **14h00** Le journal de France 3
- **14h30** À bon entendeur
- **15h00** Funambule
- **15h30** Fleurs et jardins
- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Une vie de cirque
- **17h30** Jeunesse au Sommet
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Pour la gloire
- **20h00** Jeux sans frontières
- **21h30** Journal belge
- **22h00** Madame le proviseur
- **23h30** Soir 3
- **23h45** Le show de l'Année de la Francophonie canadienne
- **1h45** Passe-moi les jumelles
- **2h45** Voilà Paris
- **3h15** Magellan
- **3h50** Les pieds sur l'herbe
- **4h15** Télétourisme
- **4h45** Journal de TV5

Dimanche

- **5h00** Méditerranéo
- **5h30** Cap aventure
- **6h00** À bon entendeur
- **6h30** Rêves en Afrique
- **7h00** Sindbad
- **7h30** Bus et compagnie
- **8h15** Le journal de TV5
- **8h30** Le petit journal
- **9h00** Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique
- **10h00** Kiosque (spécial Moncton)11h00 Journal de TV5
- **11h30** TV5 Questions
- **12h00** Jeux sans frontières
- **13h30** Télétourisme
- **14h00** Le journal de France 3
- **14h30** Eugénie Grandet
- **16h00** Journal suisse
- **16h30** Pyramide
- **17h00** Le français en Louisiane
- **17h30** Jeunesse au Sommet
- **18h00** Journal de France 2
- **18h30** Forts en tête
- **19h30** Viva
- **20h15** Les Suisses du bout du monde
- **20h30** Concours musical international Reine Élisabeth de Belgique
- **21h30** Journal belge
- **22h00** Une vie de cirque
- **23h00** Verso
- **23h30** Soir 3
- **23h45** Pour la gloire
- **1h15** Madame le proviseur
- **2h45** Outremers
- **3h45** Télétourisme
- **4h15** Cap aventure
- **4h45** Journal de TV5

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- **4h30** Le monde ce matin
- **5h00** Matin express
- **8h00** Le monde ce matin
- **8h30** Médias (L)
  Le point (Ma-V)
- **9h00** L'Atlantique en direct
- **10h30** Le Québec en direct
- **11h00** Le midi
- **11h30** Le Québec en direct
- **13h00** L'Ontario en direct
- **14h00** L'Ouest en direct
- **15h0** Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- **15h35** Le journal de France 2
- **16h00** Aujourd'hui
- **17h00** Euronews
- **17h30** Capital actions
- **18h00** Le monde ce soir
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le journal RDI

Lundi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- **22h00** Édition Québecoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- **23h00** Le téléjournal
- **0h00** Capital action
- **0h30** Maisonneuve à l'écoute
- **1h30** Le journal du Pacifique
- **2h00** Le journal de Québec
- **2h30** Le journal de l'Ontario
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le point
- **4h00** Le journal de l'Atlantique

Mardi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- **22h00** Édition Québecoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- **23h00** Le téléjournal
- **0h00** Capital action
- **0h30** Maisonneuve à l'écoute
- **1h30** Le journal du Pacifique
- **2h00** Le journal de Québec
- **2h30** Le journal de l'Ontario
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le point
- **4h00** Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- **22h00** Édition Québecoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- **23h00** Le téléjournal
- **0h00** Capital action
- **0h30** Maisonneuve à l'écoute
- **1h30** Le journal du Pacifique
- **2h00** Le journal de Québec
- **2h30** Le journal de l'Ontario
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le point
- **4h00** Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- **20h30** Maisonneuve à l'écoute
- **21h30** Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- **22h00** Édition Québecoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- **23h00** Le téléjournal
- **0h00** Capital action
- **0h30** Maisonneuve à l'écoute
- **1h30** Le journal du Pacifique
- **2h00** Le journal de Québec
- **2h30** Le journal de l'Ontario
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le point
- **4h00** Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- **20h30** Scully RDI
- **21h00** Montréal en spectacle
- **21h30** Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- **22h00** Édition Québecoise
- **22h30** Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- **23h00** Le téléjournal
- **0h00** Capital action
- **0h30** Griffe
- **1h00** Montréal en spectacle
- **1h30** Le journal du Pacifique
- **2h00** Le journal de Québec
- **2h30** Le journal de l'Ontario
- **3h00** Le téléjournal
- **3h30** Le point
- **4h00** Le journal de l'Atlantique

Samedi

- **4h30** Montréal en spectacle
- **5h00** Matin express
- **5h30** Griffe
- **6h00** Matin express
- **8h00** La semaine verte
- **9h00** Trajectoires
- **9h30** Montréal en spectacle
- **10h00** Griffe
- **10h30** Entrée des artistes
- **11h00** Le midi
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Branché
- **12h30** Vivre ici
- **13h00** Enjeux
- **14h00** Impact
- **14h30** Montréal en spectacle
- **15h00** Griffe
- **15h30** Le journal de France 2
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** Simplement la vie
- **17h30** Vivre ici
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** Un Canadien à Tokyo
- **19h00** Grands reportages
- **20h00** Le journal RDI
- **20h30** Entrée des artistes
- **21h00** Le téléjournal
- **21h30** Un Canadien à Tokyo
- **22h00** Griffe
- **22h30** Montréal en spectacle
- **23h00** Le téléjournal
- **23h30** Euronews
- **0h00** Le téléjournal
- **0h30** Entrée des artistes
- **1h00** Enjeux
- **2h00** Trajectoires
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** La semaine verte
- **4h00** Branché

Dimanche

- **4h30** Temps d'affaires
- **5h00** La semaine verte
- **6h00** Matin express
- **8h30** La facture
- **9h00** Point de presse
- **10h00** Griffe
- **10h30** L'Accent francophone
- **11h00** Le midi
- **11h30** Bulletin des jeunes
- **12h00** Zone libre
- **13h00** Branché
- **13h30** Horizons francophones
- **14h00** Enjeux
- **15h00** Griffe
- **15h30** Le journal de France 2
- **16h00** Aujourd'hui
- **16h30** Bulletin des jeunes
- **17h00** Point de presse
- **17h30** Franc jeu
- **18h00** Le monde ce soir
- **18h30** La Facture
- **19h00** Grands reportages du siècle
- **20h00** Le journal RDI
- **20h30** Scully RDI
- **21h00** Médias
- **21h30** Second regard
- **22h00** Portrait de notre temps
- **23h00** Le téléjournal
- **23h30** Euronews
- **0h00** Le téléjournal
- **0h30** L'Accent francophone
- **1h00** Zone libre
- **2h00** Branché
- **2h30** Bulletin des jeunes
- **3h00** Griffe
- **3h30** Horizons francophones
- **4h00** Impact



Festival du Voyageur

DIRECTEUR.TRICE DE LA PROGRAMMATION

Se rapportant au directeur général, le directeur ou la directrice de la programmation est responsable de développer et assurer la programmation culturelle et artistique de la fête d'hiver, du Sentier d'hiver, du programme scolaire, des tournées scolaires et autres activités.

Compétences requises :

- éducation post-secondaire en administration ou expérience équivalente;
- expérience dans la mise sur pied d'événements spéciaux;
- connaissances du domaine culturel et artistique;
- expérience en gérance de personnel y inclus la motivation et la formation;
- connaissances dans l'établissement et l'administration de budgets;
- capacité de travailler à l'intérieur d'échéanciers;
- expérience dans la négociation de contrats;
- excellent sens de l'organisation, esprit d'initiative, capacité de travailler en équipe;
- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- intérêt dans l'histoire canadienne;
- flexibilité.

Salaire : 32 000 $ à 42 000 $

Entrée en fonction : Immédiatement

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 30 août 1999** au :

Directeur général
Festival du Voyageur Inc.
768, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2C4

Le Festival du Voyageur est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



Commission canadienne du blé

Agent(e) de change, Devises étrangères Concours no. 99-18A

La CCB, importante agence de commerce du grain à l'échelle internationale, est à la recherche d'un(e) agent(e) de change spécialisé dans les conversions en/de devises étrangères. Sous la tutelle du Vice-Président, Finances, le/la responsable participera aux opérations de couverture des transactions en devises étrangères comme le requiert la CCB, produira une analyse approfondie et technique des marchés, et assurera un suivi sous forme de rapports sur les opérations de change.

Le/la titulaire disposera d'un baccalauréat en Économie ou en Finances et aura achevé l'un ou l'autre des trois cours suivants: Marché des options au Canada; Marchés boursiers à terme ou Commerce des valeurs mobilières au Canada. Préférence sera reconnue aux détenteurs du diplôme d'analyste financier agréé. Ce poste est destiné à un individu qui disposera à la fois de connaissances de la finance internationale et d'un esprit d'analyse, capable de travailler aussi bien individuellement qu'en équipe. Excellentes capacités à s'exprimer oralement et par écrit; aptitudes à utiliser différents logiciels, y compris les feuilles de calcul. La langue de travail est l'anglais.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant Septembre 10, 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur: (204) 983-1209

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est présentement à la recherche d'un.e

Bibliotechnicien.ne

La Division sollicite des candidatures au poste de bibliotechnicien.ne diplômé.e pour une école d'immersion. **L'entrée en fonction** se fera à la mi-août 1999. **Qualités requises:** diplôme de 12e année ou l'équivalent; avoir fait des études pertinentes (certification); bien maîtriser l'anglais et le français (bilingue); avoir de bonne compétence en informatique (technologie). Posséder une expérience de travail est un atout.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae en y incluant le nom de trois références à :

Bibliothechnicien.ne diplômé.e
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6

ou par télécopieur : (204) 896-0409

Nous apprécions votre intérêt, mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'Association catholique manitobaine de la santé est un organisme regroupant les établissements de santé communautaire, de soins prolongés et de soins aigus desservant la ville de Winnipeg, ainsi que la région des Parcs et le Sud-Est du Manitoba. Cet organisme est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e) expérimenté(e) lui permettant de mener à bien son rôle évolutif en tant que représentant des établissements de santé auprès du gouvernement et du public.

Les principaux objectifs sont de :

- servir de lien entre les établissements de santé catholiques, les organismes, les paroisses et les individus;
- remplir la mission de l'Association en offrant ou parrainant des programmes éducatifs, et en procurant des ressources en matière d'éthique de la santé, de pastorale, d'autonomie des établissements catholiques et de justice sociale;
- soulever les questions d'ordre éthique qui se rapportent aux valeurs et principes catholiques, et trouver des réponses à ces questions;
- promouvoir le leadership, la collaboration et la circonspection en regard des services de soins de santé, en constants changements, offerts aux Manitobains et Manitobaines;
- mettre en œuvre le plan opérationnel triennal de l'Association.

Le(la) titulaire de ce poste relève du Conseil d'administration et est responsable de l'administration du bureau et de l'application de la politique de l'organisme. Ses fonctions consistent à mettre en œuvre les plans stratégiques, assurer la stabilité financière de l'organisme et s'assurer que ce dernier assume toutes ses responsabilités. Le(la) directeur(trice) prend la défense des établissements membres de l'Association à tous les niveaux de gouvernement, auprès des autres confessions religieuses, des archidiocèses et des paroisses. Il(elle) détecte et classe par priorités les besoins à combler en regard de l'éducation, offre l'aide et les compétences requises à ses comités de pastorale, d'éducation et d'éthique, et gère toutes les affaires connexes qui incombent à ce poste.

Il est indispensable que le candidat ou la candidate à ce poste puisse s'exprimer couramment en anglais, oralement et par écrit. Une bonne connaissance du français ou de l'ukrainien serait un atout. Une bonne connaissance de la gestion des soins de santé et de l'expérience dans la défense des droits seraient un atout.

Les candidat(e)s à ce poste doivent faire parvenir un curriculum vitae, accompagné du montant du salaire qu'il(elle)s espèrent obtenir à :

l'Association catholique manitobaine de la santé
Immeuble des activités éducatives
Hôpital général Saint-Boniface
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6

au soin du président du conseil d'administration, M. Jean R. Piché.

Date limite : 10 septembre 1999

Commission de la fonction publique du Canada — **Public Service Commission of Canada**

Analystes du soutien technique

Développement des ressources humaines Canada

WINNIPEG ET SECTEURS PÉRIPHÉRIQUES; BRANDON (MANITOBA)

Ces postes de durée indéterminée au sein de la Direction générale des services régionaux de gestion et de technologie de l'information, Développement des ressources humaines Canada (DRHC), sont offerts aux citoyennes et citoyens canadiens vivant au sud du 59[e] parallèle au Manitoba.

DRHC est l'un des plus importants ministères du gouvernement fédéral en raison de son domaine d'action et de son mandat, et il offre divers programmes et services afin de permettre aux Canadiennes et Canadiens de participer pleinement au marché du travail et à la société. En qualité de membre de l'équipe des Systèmes informatiques, vous fournirez un soutien technique de pointe grâce auquel les systèmes automatisés pourront exécuter efficacement les programmes et services destinés aux clients de DRHC. Si vous postulez pour l'emploi d'analyste à Brandon, il vous faudra également superviser les activités d'un ou de plusieurs spécialistes en soutien des micro-ordinateurs. Mentionnons que tous les analystes doivent consacrer beaucoup de temps à travailler sur des terminaux et de l'équipement, ce qui nécessite une concentration intense et une bonne coordination oculo-manuelle; il leur faut en même temps composer avec de fréquentes interruptions de travail, entre autres des appels et des demandes de renseignements. Vous toucherez un salaire variant entre **42 673 $** et **51 885 $. Numéros de référence : REH4489JE** (postes à Winnipeg et en périphérie); **REH4505JE** (poste à Brandon).

Pour relever ces défis, vous devez avoir suivi avec succès un programme acceptable de deux ans au niveau postsecondaire en sciences informatiques, en technologie de l'information, en gestion de l'information ou dans une autre discipline pertinente, ou posséder un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience. Votre feuille de route doit également indiquer des antécédents professionnels dans les domaines suivants : diagnostic des anomalies dans les environnements complexes des RL et des micro-ordinateurs, y compris la prestation de conseils et la mise en œuvre de mesures correctives; utilisation et soutien des systèmes d'exploitation DOS, Windows 95 et Network; gestion de projets reliés aux systèmes informatiques. La préférence pourrait être accordée aux personnes familiarisées avec la gestion du réseau BANYAN VINES. Les déplacements font partie intégrante de vos fonctions. Prenez note qu'une vérification approfondie de la fiabilité sera effectuée avant la nomination. Vous pourrez obtenir, sur demande, un énoncé de qualités et une description de travail. Enfin, les candidates et candidats reçu(e)s devront, le cas échéant, assumer leurs frais de déménagement.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Si de telles perspectives d'emploi vous intéressent, vous pouvez, **d'ici le 7 septembre 1999**, poser votre candidature en direct ou acheminer votre dossier de candidature/curriculum vitæ, en indiquant le **numéro de référence approprié**, à **Vi Williams, Adjointe administrative, Direction générale des services régionaux de gestion et de technologie de l'information, Développement des ressources humaines Canada, 266, avenue Graham, 7[e] étage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0K3. Téléphone : (204) 984-1287. Télécopieur : (204) 984-3407.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Canada

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e)

conseiller(ère)

Responsabilités :

- faire le counselling, individuellement ou en groupes, auprès des clientes de Pluri-elles en régions rurales;
- identifier et entretenir des contacts avec des agences de counselling;
- développer et offrir, en collaboration avec l'équipe de travail en counselling, une programmation pour les clientes.

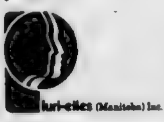
Qualifications requises :

- capacité de travail avec une philosophie de base féministe;
- deux ans de formation en counselling;
- pratique formelle ou expérience connexes dans le domaine du counselling;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le 8 septembre 1999

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(Financé par Family Dispute Services, United Way of Winnipeg et Winnipeg Foundation)

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

BIBLIOTHÉCAIRE ADJOINT.E
École Marie-Anne-Gaboury

Cette position consiste à fournir une aide technique et cléricale dans la bibliothèque de l'école. Parmi les qualifications recherchées: un diplôme d'études secondaires; un mélange de connaissances et d'expérience dans les procédures usuelles des bibliothèques (la préférence sera accordée aux détenteurs d'un diplôme en technique de bibliothèque); dactylographie de 45 mots par minute; connaissances et expérience des ordinateurs; habiletés en classement, avec capacités d'utiliser les règles de classement internationales; bilinguisme (anglais et français). Entrée en fonction: dès que possible. 28,0 heures par semaine; 10 mois par année. 12,89 $/l'heure (13,14 $ techniciens diplômés). Les candidat(e)s retenu(e)s devront compléter un test linguistique (français) et un test de dactylographie.

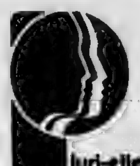
Veuillez s.v.p. envoyer votre curriculum vitae avec votre diplôme d'études secondaires et tout certificat d'études pertinentes, en indiquant le **numéro de concours 3042/C/99**, à l'attention de:

Mary Anne Stayner
Service du personnel
Division scolaire de Saint-Vital n° 6
900, chemin Sainte-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3
Télécopieur: 257-8103

au plus tard le vendredi 3 septembre 1999 à 13 h.

La sélection des candidats doit répondre aux exigences de la convention collective. Il est nécessaire d'envoyer une lettre de demande séparée pour chaque bulletin. *Vous pouvez visiter le site: www.stvital.org.* Pour pouvoir travailler à la Division scolaire de Saint-Vital, votre nom ne doit pas figurer au Registre des cas d'enfants maltraités.

Nous remercions toute personne qui soumet sa demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.



Pluri-elles (Manitoba) Inc.

un organisme voué à la promotion et à l'épanouissement des intérêts de toute sa clientèle et plus particulièrement des femmes francophones du Manitoba est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

personne chargée de l'accueil

LES RESPONSABILITÉS :

Les responsabilités consistent à accueillir la clientèle, classer les dossiers, rentrer des données et des statistiques, la publication du journal bi-annuel, la rédaction de lettres, ainsi que l'organisation des événements divers.

LES EXIGENCES :

La personne occupant ce poste possèdera une bonne connaissance de l'informatique et une bonne maîtrise du français et de l'anglais parlés et écrits. Cette personne doit être sensible à la situation de la femme.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 septembre 1999 à:

Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674, rue Langevin
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49

Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Lacerte** pour l'année scolaire 1999-2000 :

Enseignant.e - 4e année
Contrat temporaire à 100 %

Les qualités requises :

- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit;
- adhérer à la philosophie jeune enfance;
- posséder la capacité de travailler en équipe;
- être créatif, dynamique et flexible.

L'entrée en fonction se fera **le 30 août 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction de l'école Lacerte **avant le mardi 31 août 1999** :



Madame Monique Fisette
Directrice
École Lacerte
1101, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C8

Téléphone: (204) 256-4384 **Télécopieur: (204) 254-7855**



Garde côtière canadienne | Canadian Coast Guard

GARDE COTIÈRE CANADIENNE SELKIRK (MANITOBA)

À la fin de la saison de navigation de 1999, la Garde cotière canadienne se propose de procéder aux changements suivants :

Carte 6243

Abandonner l'alignement est n° 1 de l'entrée de la rivière Winnipeg;
Abandonner l'alignement sud n° 2 de l'entrée de la rivière Winnipeg;
Abandonner l'alignement sud-est n° 3 de l'entrée de la rivière Winnipeg.

On demande aux navigateurs et à tous les intéressés de faire leurs observations sur cette proposition à note bureau, à l'adresse ci-dessous, dans les trois (3) mois de la publication de cet avis. Toute objection présentée doit faire état des faits qui la motivent et présenter les données justificatives et les avantages en découlant pour la sécurité, le commerce et le public.

Le superviseur de la Base
Garde côtière canadienne
C.P. 216
Selkirk (Manitoba)
R1A 2B2

Canada

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Préposées ou préposés aux réclamations

Agriculture et Agroalimentaire Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Postes offerts aux personnes résidant au Manitoba et en Saskatchewan au sud du 56e parallèle.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada accepte présentement des candidatures en vue de combler, dans le cadre de son programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA), des postes de préposées ou préposés aux réclamations. Il s'agit d'emplois à temps partiel sur une base saisonnière permanente. Vos fonctions consisteront à vérifier les renseignements financiers et les relevés pertinents fournis par les particuliers et les entités sociales qui effectuent des demandes de paiement dans le cadre du programme ACRA. Ces activités de vérification se dérouleront essentiellement sous forme de tâches administratives dans les bureaux du programme ACRA, mais il faudra à l'occasion vous rendre à l'établissement même des demandeurs. Les heures de travail prévues sont de 7 h à 19 h, trois jours par semaine. Vous toucherez un salaire variant entre **38 809 $** et **41 949 $.**

Pour assumer ces fonctions, vous devez avoir poursuivi pendant deux années ou plus des études postsecondaires ou posséder un agencement acceptable d'études, de formation et d'expérience. La préférence pourra être accordée aux candidates et aux candidats ayant une formation en agriculture, en commerce ou en administration des affaires. Votre feuille de route doit également faire état d'un bagage substantiel en gestion financière, vérification fiscale ou comptabilité se rapportant au secteur agricole. Pour terminer, il vous faut des aptitudes manifestes dans l'exploitation d'un ordinateur doté d'un environnement Windows.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Si vous souhaitez relever les défis de cette perpective d'emploi à temps partiel sur une base saisonnière permanente, vous pouvez, **d'ici le 10 septembre 1999,** poser votre candidature en direct ou faire parvenir votre curriculum vitæ, en démontrant clairement la façon dont vous répondez aux critères susmentionnés et en indiquant votre citoyenneté ainsi que **le numéro de référence AGR4474JE,** à **Agriculture et Agroalimentaire Canada, Administration du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN), C.P. 6100, 200, avenue Graham, bureau 310, Winnipeg (Manitoba) R3C 4N3. Télécopieur : (204) 984-5074. Courriel : carpentc@nisa.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.



Canada

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La Division scolaire de Saint-Vital n° 6

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE OU ADMINISTRIF
École Marie-Anne-Gaboury

Sous la direction du directeur de l'école Marie-Anne-Gaboury, la personne choisie doit s'occuper de la gestion du bureau général de l'école. Elle doit s'acquitter des tâches suivantes en secrétariat et en administration, entre autres : traitement de texte; transcription et traitement de la correspondance et de documents protégés; tenue des livres de l'école et connaissance des renseignements budgétaires; coordination des tâches du personnel de bureau et des bénévoles; soin des élèves malades ou blessés et administration de premiers soins au besoin.

La personne choisie doit avoir les compétences suivantes : diplôme d'études secondaires et diplôme postsecondaire de formation en secrétariat; expérience et/ou formation en comptabilité et en tenue de livres; compétences et expérience en informatique (produits de Microsoft Office, de préférence); capacité de taper 60 mots minute de façon précise; expérience en tant que secrétaire senior ou administratif.ve (serait considérée comme un atout); degré élevé d'initiative; habiletés supérieures en organisation et en gestion du temps; excellentes habiletés de communication interpersonnelle; formation en premiers soins; capacité de s'exprimer en français comme en anglais.

Date d'entrée en fonctions : dès que possible. Ce poste est de 35 heures par semaine, 10,5 mois par année. L'échelle salariale est de 1 016,40 – 1 112,30 $ chaque deux semaines. La sélection des candidats doit répondre aux exigences de la convention collective du SCFP. Les candidats et candidates qui seront considérées devront réussir un examen de compétence linguistique en français ainsi qu'un test de saisie de données / dactylographie.

Veuillez SVP envoyer votre curriculum vitae avec votre diplôme d'études secondaires et tout certificat d'études pertinentes, en indiquant le **numéro de concours 3106/C/99**, à l'attention de :

Mary Anne Stayner
Service du personnel
Division scolaire de Saint-Vital n° 6
900, chemin St-Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3R3
Télécopieur : 257-8103

au plus tard le mardi 31 août 1999 à 13 h.

Il est nécessaire d'envoyer une lettre de demande séparée pour chaque bulletin. Vous pouvez visiter le site : www.stvital.org. Pour pouvoir travailler à la Division scolaire de Saint-Vital, votre nom ne doit pas figurer au Registre des cas d'enfants maltraités.

Nous remercions toute personne qui soumet sa demande. Cependant, nous contacterons seulement les personnes considérées pour l'emploi.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège Louis-Riel** pour l'année scolaire 1999-2000 :

Enseignant.e - 87 % - période de temps indéterminée

Matières à enseigner :
- *Biologie 30S*
- *Biologie 40S*
- *Sciences de la nature 10F*

L'entrée en fonction se fera **le 30 août 1999.**

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant le vendredi 27 août 1999** :



Monsieur Alexis Bertrand
Directeur
Collège Louis-Riel
585, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2Y2

Téléphone: (204) 237-8927 **Télécopieur: (204) 235-0139**

VILLE DE SAINTE-ANNE
Agent(e) de développement économique

Le conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire Sainte-Anne est à la recherche d'un(e) agent(e) de développement économique à temps plein. La personne choisie devra promouvoir le développement économique de la ville. Elle doit posséder de l'initiative; pouvoir travailler avec peu de surveillance; avoir une connaissance pratique de l'expansion d'entreprises; et posséder de bonnes habiletés de communication écrite et orale. Le candidat ou la candidate doit être bilingue (français et anglais).

Le poste est présentement de 40 heures par semaine, pour une durée d'un an, mais il pourrait devenir permanent. Le salire annuel est de 23 000 $ à 26 000 $. L'agent(e) de développement économique travaillera sous la direction du conseil d'admistration de la CDC Sainte-Anne.

Veuillez faire votre curriculum vitae à la CDC Sainte-Anne, au 181, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1G3, au plus tard le 15 septembre prochain. Nous communiquerons seulement avec les personnes à qui nous accorderons une entrevue.

La LIBERTÉ
Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PROFESSEUR DE PIANO et de théorie, FCAPM, B. Mus., B. Ed., acceptera des élèves en septembre prochain. Programmes et examens du Conservatoire royal de Toronto, programmes de l'école de musique Vincent-D'Indy. Composez le 668-1445.
759-

PERDEZ DU POIDS MAINTENANT. Demandez-moi comment. Formulé par les docteurs. Naturel à 100 %. Nourrit les cellules. Contactez: Léonie au (204) 231-3919 ou Gilberte au (204) 231-4652.
812-

LA GARDERIE DE BAMBIN INC., 197, rue Kitson. Programme amusant de «francisation» pour les enfants de 2 à 5 ans. Ici tu peux jouer et apprendre. Subvention disponible. Appelez au 237-8660.
814-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveur obtenue. C.V.
819-

RECHERCHE

LES CHOUETTES DE LORETTE INC. sont à la recherche d'une aide à l'éducatrice de la prématernelle française de Lorette. 2,5 heures/jour, 2 fois par semaine. Appelez Lise au 878-3013 ou Lynne au 878-4120.
807-

GARDIENNE À DOMICILE à Saint-Boniface. Pour fille de 2 ans et garçon de 6 mois. 3 jours/semaine débutant en septembre. Composez le 488-2018.
810-

LES MISSIONNAIRES OBLATES de Saint-Boniface sont à la recherche d'une aide infirmier(ière) bilingue pour combler un poste en fin de semaine et/ou à temps partiel. Faire parvenir votre curriculum vitae à sœur Marie Beaupré ou à sœur Hélène Chaput au 601, rue Aulneau, Winnipeg (Manitoba) R2H 2V5. Téléphone: 233-7287.
811-

RECHERCHE: gardienne à temps partiel (après-midi) pour fille de 12 mois. Débutant en septembre. 253-1348 ou 957-8336.
816-

RECHERCHE: 2 locataires pour partager une maison de 3 chambres à coucher meublées. Près du CUSB. Laveuse, sécheuse. 450 $+ électricité. Composez le 231-2360.
817-

À VENDRE

À VENDRE: Système de son avec meuble (2 000 $). Amplificateur Accuphase E-202, syntonisateur AM/FM Luxman T-88V. Magnétophone à cassette Teac V-900X. Hauts-parleurs Bose 901. Meuble : 38 x 20,5 x 39, sous-meuble avec tiroir 38 x 24 x 15. Composez le 878-2158.
804-

À VENDRE: Meubles variés en chêne blanc (2 000 $). Meuble TV 38 x 20,5 x 39. Sous-meuble avec tiroir : 38 x 24 x 15. Bar : 38 x 17 x 38. Vitrine : 38 x 16,5 x 56. Sous-meuble de rangement : 38 x 24 x 27. Table de cuisine (48 po de diamètre; ovale 68 po) et six chaises. Composez le 878-2158.
805-

À VENDRE: Lit simple et matelas (65 $). Deux vitrines et bureau (250 $), vitrines : 35,5 x 19 x 78, bureau: 67 x 31 x 30. Petite bibliothèque en contreplaqué : 36 x 14 x 34 (15 $). Bibliothèques à deux étages (50 $), 34 x 12 x 27 et 34 x 12 x 36. Deux bureaux en chêne (115 $), 60 x 34 x 31 et 50 x 30 x 30. Composez le 878-2158.
806-

À VENDRE: 1986 Chev Blazer 4X4. Servofreins, direction, fenêtres. 180 000 km. Certifié. 4 150 $. 883-2303.
808-

À VENDRE: Jeep Cherokee 4x4, 1989, 4 portes, 160 000 km, en bon état, inspecté, 7 900 $, air climatisé. Info: 235-1453.
818-

À LOUER

NORWOOD FLATS: grand appartement d'une chambre à coucher, très propre, buanderie, stationnement, idéal pour une personne ou un couple, non-fumeur, disponible le 1er septembre ou le 1er octobre, 469 $/mois, incluant tous les services. Augmentation le 1er novembre à 474 $/mois. 233-3221 ou 237-3825.
783 -

APPARTEMENT À LOUER: 161, rue Dumoulin, 1 chambre à coucher. Téléphonez au 233-5087.
789-

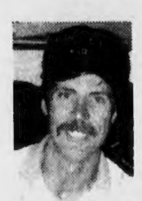
À LOUER: Rue Aulneau et Despins près du CUSB. Appartement d'une chambre à coucher, disponible le 1er septembre. Propre et tranquille. Buanderie et service d'autobus en face. 365 $/mois tous les services compris. Composez le 255-1578.
796-

À LOUER: Saint-Boniface. Duplex de 3 chambres à coucher, salon, grande cuisine. Disponible le 1er septembre. 495 $/mois plus services. Contactez Roger au 981-8159 ou 253-7366.
797-

À LOUER: Chambre dans un appartement de 2 chambres à coucher. Femme non-fumeuse. Près du CUSB et centre-ville. 240 $/mois plus hydro. Colette: 237-6491.
800-

À LOUER: 506, Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher. Disponible le 1er septembre. 350 $/mois tout compris. Stationnement disponible. Très près du Collège. Entrée privée. Composez le 233-2520.
813-

LOYER ET NOURRITURE GRATUITS! Recherche étudiante universitaire pour préparer le souper et aider à soigner deux jeunes enfants de 18 h à 20 h, du lundi au vendredi. Appelez Gilles ou Michelle au 231-2261.
815-



Jacques (Jake) Taillefer

Le 3 juin 1955 - 15 août 1999

Le dimanche 15 août 1999, Jacques, époux bien-aimé de Lorraine (née Lepage) est décédé au Centre des sciences de la santé de Winnipeg à l'âge de 44 ans.

Jacques laisse dans le deuil son épouse, Lorraine, ses enfants Renée et Brigitte, ses frères David (Florence) et Léo, ainsi que ses sœurs Lina (Fernand) Laurencelle, Laurette (Claude) Sarrasin, Marie (James) Engle, Yvonne (Alfred) Laurencelle et Claudette (Louis) Lavallée. Jacques laisse dans le deuil également les membres de la famille de son épouse; Émile et Thérèse Lepage (parents de Lorraine), Irène (Jack) Anderson, Robert (Lucille), Paulette (Ray) Morisson, André (Susan) Ed, Michelle (Randy) Mc Duff et Diane Smith ainsi que de nombreuses tantes et de nombreux oncles, cousins, cousines, neveux, nièces et beaucoup d'amis. Jacques s'était lié d'amitié de façon particulière avec son oncle Camille St-Vincent, son cousin Richard Grégoire et son «fils adopté» Alain Poulin.

Il fut précédé par ses parents Jean et Simone (née St-Vincent) Taillefer et par son frère Jean-Paul.

Employé par le Canadien Pacifique (CPR) durant 25 ans, Jacques s'est toujours appliqué à défendre les droits de ses collègues en siégeant comme membre actif au comité du syndicat de la compagnie.

Jacques aimait la nature, la plage et la marche. Sa générosité et sa disponibilité lui ont toujours permis d'offrir avec empressement ses nombreux talents «d'homme de tous métiers» à ceux qui demandaient son aide. Il sera vivement regretté.

La messe des funérailles pour Jacques Taillefer fut célébrée par l'abbé Paul Campeau en l'église de St. Timothy le jeudi 19 août.

La famille désire remercier sincèrement les garde-malades, leurs assistants et assistantes de l'unité D2 du Centre des sciences de la santé pour leur excellente collaboration et leur dévouement. Un merci spécial aux médecins Elfrieds Rempel, Magwood et Erik Jacobson (SICU).

La direction des funérailles de M. Jacques Taillefer fut confiée au Salon mortuaire Desjardins.



Marie-Louise Mousseau

Paisiblement, le lundi 16 août 1999, Marie-Louise Mousseau est décédée au Centre hospitalier Taché à l'âge de 90 ans. Elle fut précédée dans la mort par son père Oscar Mousseau en 1944, sa mère Marie-Anne Mousseau (née Magnan) en 1960, sa sœur Zéphirine Prescott (née Mousseau) en 1987 et son frère Josaphat Mousseau en 1993.

Marie-Louise Mousseau laisse dans le deuil 21 neveux et nièces ainsi que de nombreux arrière-neveux et arrière-nièces. De caractère et de tempérament plutôt réservée, Marie-Louise était une personne à la fois discrète, honnête, sincère, sans artifices et prétentions. Tous se souviendront avec amour et tendresse de tante Marie-Louise pour, entre autres, son ardeur au travail, son souci de la propreté et de l'ordre, sa générosité, son affection pour les enfants ainsi que pour son sens de l'humour parfois subtil et taquin mais toujours des plus courtois et respectueux.

Un visionnement a eu lieu le mercredi 18 août à 13 h 30 en la Cathédrale de Saint-Boniface et suivi à 14 h par la messe de la Résurrection qui a été célébrée par son neveu, l'abbé Réginald Prescott. L'enterrement des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Boniface à une date ultérieure.

La famille d'Arcadius et de Zéphirine Prescott désire remercier sincèrement le personnel médical du 3DE ainsi que l'équipe pastorale du Centre Taché où Marie-Louise Mousseau fut résidente depuis 1995. Les soins attentifs et compatissants qui lui furent prodigués au fil des ans ont aidé notre chère tante à vivre ses dernières années dans une ambiance hospitalière empreinte de dignité et de sérénité.

La direction des funérailles de Marie-Louise Mousseau a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.





Chronique **RELIGIEUSE**





MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

Par la paix

Encore une fois les vacances, encore une fois bienvenues. Dans un pays comme le nôtre, relativement sécure, relativement prospère, la plupart d'entre nous ont la chance de profiter de cette détente après tout bien méritée.

Ce n'est pas le cas de tout le monde cependant. Pour certains, seule la douceur de la température améliore un peu le confort d'une vie passée dans la rue. Pour d'autres l'été servira à rebâtir un pays dévasté.

Voilà que je viens gâcher votre repos estival par mes propos pessimistes. Pourquoi s'en faire? On n'y peut rien de toutes façons. Il y aura toujours des pauvres, et on ne pourra jamais empêcher les peuples de s'entre-tuer. On ne peut rien faire **pour** la paix.

Mais on peut tout faire **par** la paix. Je ne parle pas ici de l'agir qui fait comme s'il n'y avait pas de conflits, ou qui les cache derrière de belles cérémonies, mais de la paix que l'on découvre en dedans lorsqu'on se donne la peine de la chercher.

Notre agir conscient et volontaire ne représente qu'une petite portion de notre agir réel, de celui qui exerce « réellement » un impact sur notre milieu environnant et, en définitive sur l'humanité entière. Cet impact « réel », nous n'en sommes ni coupables ni responsables. Il se produit « tout seul » une fois que nos choix sont faits.

Voilà donc où se situe « réellement » notre responsabilité, au niveaux des choix. Et là... on y peut quelque chose!

Notre agir conscient et volontaire n'est souvent motivé que par des besoins plus ou moins primaires. C'est celui qui nous protège, qui nous rassure, nous aide à tenir le coup. Ce sont, trompeusement, des choix reliés à la survie qui fondent un tel agir, lequel ne représentera toujours que la pointe de l'iceberg.

Car ce sont nos choix profonds qui finissent toujours par avoir le dessus et déterminer ce que nous « faisons » de notre vie, qu'on le veuille ou non, qu'on le sache ou pas. Les choix, on n'y échappe pas. Même les athées ont fait un choix. Les indifférents choisissent de ne pas choisir. Et l'agir dont les autres subissent les conséquences, c'est celui qui découle de ces choix-là.

L'agir chrétien ne peut provenir que de choix chrétiens, à long terme tout au moins. C'est pourquoi je pense qu'il faut prendre le temps, beaucoup de temps, pour faire, et refaire, ses choix. Je pense aussi qu'avant de se demander trop vite ce qu'il faut faire... il faut passer beaucoup de temps avec Qui envoie.

Jésus nous en donne l'exemple, lui qui a prié toute sa vie pour ne consacrer en définitive que quelques heures à un « geste » qui sauvera l'humanité pour l'éternité. Et dans l'éducation, ne serait-il donc pas plus urgent d'amener l'enfant en contact avec ce Jésus-là que de lui enseigner quoi... ne pas faire... pour plaire à un Dieu qu'il ne connaît même pas? Les enfants sont tellement plus capables de sainteté que nous, mais nous n'osons pas leur en parler. Car la sainteté ne consiste pas tant à faire les bonnes choses qu'à vraiment les désirer! L'agir, le bon cette fois, vient par surcroît.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Vers le réaménagement de l'école Réal-Bérard

Bonne nouvelle pour les résidants de Saint-Pierre-Jolys. Le ministre de l'Éducation, James McRae, a donné le 20 juillet son autorisation au réaménagement de l'école Réal-Bérard. Le comité de construction du projet s'est réuni le 26 août à Lorette pour entamer le processus de sélection d'un cabinet d'architectes.

« Maintenant que nous avons obtenu l'autorisation ministérielle, nous prévoyons interviewer une variété de firmes, indique le secrétaire-trésorier de la Division scolaire franco-manitobaine, André Chaput. Une fois le cabinet choisi, les architectes pourront préciser le coût requis pour le projet. En ce moment, le budget n'a pas encore été déterminé. Le ministère, qui préfère attendre les recommandations des architectes, ne nous a pas encore accordé une somme fixe. »

Le projet comprend la construction d'un nouveau gymnase, avec des locaux connexes. Trois nouvelles salles de classes seront également construites. En tout, 1 400 pieds carrés de nouveaux locaux seront ajoutés à l'édifice existant. Quant au gymnase actuel, il sera converti en bibliothèque et salle polyvalente, avec une salle destinée aux études commerciales. La bibliothèque actuelle sera convertie en bureaux et salles pour orthopédagogues et orienteurs.

Aucune date de construction n'a encore été annoncée.

D. B.


photo: Sandra Poirier

CKXL : C'est payant

Le gagnant du Radiothon d'Envol 91 FM, Edmond Labossière, a reçu le 19 août un chèque de 1 000 $ des mains de la présidente de la radio, Karine Beaudette, pour s'être abonné à la radio communautaire CKXL (Envol 91,1). La coprésidente du Radiothon, Maria Chaput a assisté à la remise du chèque.

La Régie des services publics

AVIS DE RAPPEL D'AUDIENCE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE PUBLIQUE DU MANITOBA

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvées ses bases de tarification et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2000. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

INCIDENCE DES TARIFS : La Société souhaite faire approuver les tarifs de base de son régime d'assurance, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 2000. Combinée aux modifications apportées par la Société au système de classification des véhicules et à d'autres éléments du régime d'assurance automobile, la structure tarifaire proposée se traduit par une réduction générale de 4 % des recettes provenant des primes émises pour la période du 1er mars 2000 au 28 février 2001, étant donné que la Société ne demande pas le maintien du rajustement des tarifs de 4 % présentement facturé aux assurés pour reconstituer la réserve de stabilisation des tarifs. Une telle réduction résulte des rajustements suivants aux polices d'assurance émises entre le 1er mars 2000 et le 28 février 2001 :

- des augmentations et des réductions de tarifs variant entre +15 % et -15 % pour les diverses catégories de véhicules, fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, qui se traduisent par la stabilisation générale des recettes provenant des primes d'assurance automobile;
- des rajustements de tarifs de +0,3 % à +14,6 % (moyenne de 3,5 %) afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires des véhicules aient un effet neutre sur les recettes.

Si la demande est approuvée, les augmentations et les réductions moyennes suivantes s'appliqueront aux principaux codes d'usage des véhicules :

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	589 000	-4,7 %
Véhicules — tarif commercial	39 000	-3,1 %
Véhicules publics	7 000	4,0 %
Motocyclettes	7 000	10,6 %
Remorques	81 000	10,8 %
Véhicules à caractère non routier	22 000	-13,8 %

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera le suivant :

- 56 % des véhicules (416 000) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 1,0 % des véhicules (7 000) feront l'objet du maintien des primes au niveau actuel;
- 25 % des véhicules (187 000) feront l'objet d'une augmentation de primes maximale de 20 $;
- 15 % des véhicules (111 000) seront assujettis à une augmentation variant de 20 $ à 50 $;
- 1,5 % des véhicules (12 000) seront assujettis à une augmentation variant de 50 $ à 80 $;
- 1,5 % des véhicules (12 000) seront assujettis à une augmentation supérieure à 80 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon le dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels est indiqué par les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucun changement quant aux primes applicables au permis de conduire, aux réductions et aux surprimes applicables aux parcs de véhicules, aux frais de la formule de paiements échelonnés ainsi qu'aux frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE : Pour obtenir tous les détails de la structure tarifaire proposée, les personnes intéressées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
La Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7055 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS : Les tarifs de la Société d'assurance publique du Manitoba seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux tarifs de base et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes.

La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE : La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société à l'hôtel Holiday Inn South (1330, chemin Pembina, Winnipeg) le 8 septembre 1999, à compter de 9 h.

INTERVENANTS : Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui désirent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique de la Société, à l'adresse suivante :

Kevin M. McCulloch
Conseiller juridique et secrétaire général
La Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, bureau 912
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7383

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 30 août 1999.

FAIT le 3 août 1999.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron

Donner un préavis de cinq jours



Salle accessible aux fauteuils roulants



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

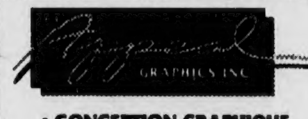


- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

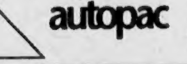


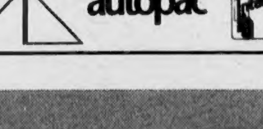
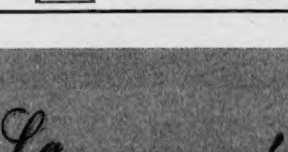
- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Emplois & Avis chaque semaine

Pourquoi annoncer ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues contactez-nous 237-4823 ou 1-800-523-3355



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



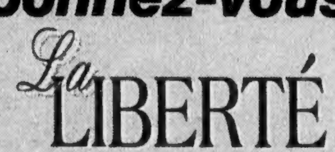
Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre •
Saint-Pierre-Jolys
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4